



Réformes politiques

■ L'imbroglio du quota des femmes

Lire en page 4

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1386 Dimanche 2 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ANOUAR BENMALEK AU SILA

Un ouvrage autobiographique poignant

Page 15

GÊNÉ PAR CERTAINES RÉFORMES ET AFFAIBLI PAR LA FRONDE

LE DILEMME DE BELKHADEM



PAGE 3

POUR ELLE ELLE SERT LE PATRONAT



Hanoune : «Les résultats de la tripartite insuffisants»

Lire en page 5

RÉSULTATS DE LA TRIPARTITE

Les organisations patronales satisfaites



Lire en page 5

COLONIES DE PEUPEMENT SUR LES TERRES PALESTINIENNES



Une association appelle la France et l'UE à réagir

Lire en page 24



KARIM DEMBRI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CISCO ALGÉRIE :

«AVEC LA 3G, NOUS ALLONS CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES CONTENUS»

Lire en page 12

Repères

1,6

milliard DA a été dégagé du budget supplémentaire 2011 de la wilaya de Ouargla pour soutenir l'action de développement de cette collectivité du sud du pays.

1.000

lits pour la nouvelle résidence universitaire de la wilaya de Mostaganem seront réceptionnés en 2012.

6.435

personnes ont péri à la suite de l'épidémie du choléra qui frappe Haïti depuis octobre 2010.

Le téléphone portable au volant un danger public



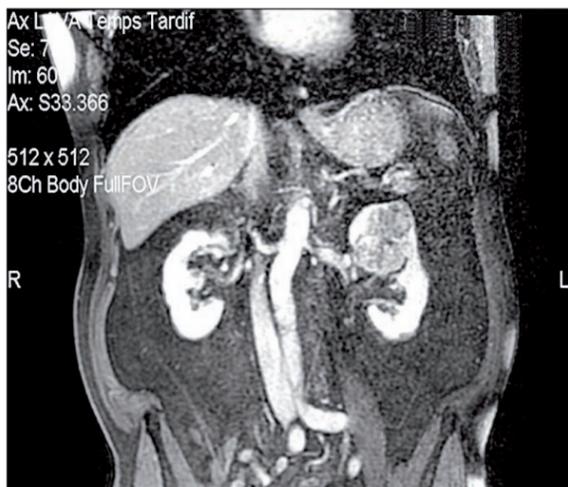
Les services de la DGSN ont enregistré quelque 522 accidents de la circulation ces 8 derniers mois dus à l'utilisation du téléphone portable. Ces accidents de la route sont survenus en milieu urbain. Dans ce cadre 9.747 contraventions ont été dressées à l'encontre des automobilistes utilisant leur téléphone portable au volant, d'où la nécessité de sensibiliser les utilisateurs de la voie publique et les obliger à respecter la consigne de ne pas se servir du téléphone lors de la conduite qui est considérée comme une faute du 3e degré. Elle expose le contrevenant à une amende forfaitaire qui oscille 2.000 et 4.000 DA avec le retrait immédiat du permis pour une période de trois mois. En cas d'accident, cette sanction sera plus sévère et peut conduire jusqu'à la prison. Il est recommandé aux automobilistes de respecter la vitesse, les plaques de signalisation, la distance et surtout de ne pas utiliser le téléphone portable au volant.

Manifestation touristique «Connaitre ton monde arabe»

L'Algérie a été retenue pour abriter la manifestation touristique "Connais ton monde arabe" afin de permettre à la jeunesse arabe de découvrir la destination touristique de l'Algérie. Initié par la Ligue arabe à travers le Conseil des ministres arabes du Tourisme, le programme "Connais ton monde arabe" porte sur des échanges touristiques entre les jeunes en vue de soutenir le tourisme entre les pays arabes et faire connaître à la jeunesse arabe le patrimoine touristique que recèle le monde arabe. L'Algérie abritera aussi une rencontre internationale-arabe sur "le tourisme vert".



Congrès national d'urologie sur le cancer du rein



L'association des chirurgiens libéraux de l'Ouest organise les travaux du 3e Congrès d'urologie à Oran. Ce congrès qui a pour thème «Le cancer du rein» verra la participation de 150 chirurgiens ainsi que des experts étrangers. L'objectif de ce congrès sera de récolter un maximum d'informations concernant l'aspect épidémiologique de cette maladie en Algérie. Le président de l'association, le docteur Boudghene-Stambouli Faouzi, explique que le regroupement des experts de tous les établissements hospitaliers du pays est dans le but de jauger la situation étant donné le manque de statistiques en Algérie pour une maladie fréquente chez l'homme de plus de 50 ans. Ce congrès aura également pour objectif de partager les expériences avec les praticiens et établissements étrangers qui disposent de techniques plus élaborées en la matière. Concernant le cancer du rein qualifié de maladie "redoutable", celui-ci représente 3% des cancers existants, et touche deux hommes pour une femme avec pour principal facteur de risque, le tabagisme.

Une Tchadienne reçoit le Prix Nobel



alternatif

Vingt années de combat récompensées. Jacqueline Moudeïna, avocate des victimes de l'ancien dictateur tchadien Hissène Habré, est la première tchadienne à recevoir le Prix Nobel alternatif, rapporte Human Rights Watch le 29 septembre.

Attribué chaque année depuis 1980 par une Fondation suédoise, le Prix «Right Livelihood Award» 2011, ou Prix Nobel alternatif, a été décerné conjointement à trois autres lauréats qui se partageront 150.000 euros : Jacqueline Moudeïna, l'entrepreneur chinois Huang Ming qui travaille pour le développement de l'énergie solaire, l'organisation internationale Grain qui soutient la lutte des paysans et une sage-femme américaine, Ina May Gaskin.

Jacqueline Moudeïna se bat depuis dix ans pour qu'Hissène Habré, exilé au Sénégal, soit jugé. Pour le moment, la justice sénégalaise doit se prononcer sur la demande d'extradition de l'ancien chef d'Etat vers la Belgique, qui a émis un mandat d'arrêt international à son encontre.

«Jacqueline Moudeïna a tout risqué, y compris sa vie, pour traduire Hissène Habré devant les tribunaux, a déclaré Reed Brody, conseiller juridique et porte-parole de Human Rights Watch. Ce Prix met en lumière le refus du Sénégal [où Hissène Habré s'est réfugié] d'accorder aux victimes le droit de se faire enfin entendre devant un tribunal, après vingt longues années de lutte.»

Le Sénégal s'était engagé à organiser son procès sur la demande de l'Union africaine, en 2006, mais s'est finalement retiré des discussions en mai 2011. Le dossier n'a toujours pas avancé.

Un Californien de 67 ans survit 6 jours dans un ravin

Un grand-père californien de 67 ans a été secouru après avoir passé six jours dans un ravin de 60 mètres de profondeur en zone forestière, ont annoncé des responsables locaux.

David La Vau était hospitalisé vendredi dans le comté de Los Angeles, où son état était jugé sérieux mais stationnaire.

Des pompiers ont hélitreuillé La Vau jeudi du fond du ravin où sa voiture avait basculé en quittant une route sinueuse dans la forêt domaniale d'Angeles, a déclaré Matt Levesque, inspecteur des services anti-incendie. La famille de David La Vau a déclaré aux sauveteurs qu'il était resté 6 jours au fond du ravin. Des pompiers sont descendus en rappel jusqu'à lui, puis un hélicoptère l'a remonté avec un aide-soignant. En se portant auprès de La Vau dans le ravin, les sauveteurs ont découvert un autre véhicule dont le conducteur était mort, a-t-on expliqué.

Dixit

Ahmed Ouyahia :



«il ne faut nullement en déduire que les syndicats autonomes ne sont pas reconnus ou qu'ils sont ignorés, avec le temps on finira par connaître le poids de chaque syndicat et sa véritable représentativité.»

GÊNÉ PAR CERTAINES RÉFORMES ET AFFAIBLI PAR LA FRONDE

Le dilemme de Belkhadem

l'actuel SG du vieux parti se serait vivement opposé, dans les coulisses, à la nouvelle loi sur la compatibilité des mandats qui oblige, entre autres dispositions, les postulants aux échéances électorales de démissionner de leurs postes au sein du gouvernement.

MOKRANE CHEBBINE

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) se serait confiné dans une situation inextricable. Fragilisé par la fronde davantage accentuée par le mouvement du redressement et de l'authenticité, Abdelaziz Belkhadem aurait essuyé la colère du président de la République, selon des indiscretions. Et pour cause, l'actuel SG du vieux parti se serait vivement opposé, dans les coulisses, à la nouvelle loi sur la compatibilité des mandats qui oblige, entre autres dispositions, les postulants aux échéances électorales de démissionner de leurs postes au sein du gouvernement. Et lorsqu'on sait que le FLN compte une douzaine de ministres, on comprend toute l'inquiétude de Belkhadem. L'attitude de ce dernier lui vaudrait l'animosité de plusieurs hauts cadres du parti, dont le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, qui aurait gelé ses activités au sein du bureau politique. Ziari aurait, en effet, précise notre source, reproché ouvertement aux ministres du FLN et à leur tête Belkhadem, de ne pas s'être opposés à certaines des dispositions du projet de loi organique relatif au régime élec-



Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN.

toral et particulièrement ceux concernant la compatibilité des mandats et aussi les quotas pour les femmes. «Faire un tel reproche serait vraiment méconnaître Belkhadem qui ne pourrait sans doute pas se permettre en ces temps-ci de se mettre en porte-à-faux avec les directives du Président et encore moins ouvertement», nous confie notre interlocuteur. En effet, la grande question qui se pose actuellement est de savoir si les députés FLN, qui sont majoritaire au sein des deux chambres réunies du Parlement, oseront franchir le pas de faire barrière à des dispositions chères au chef de l'Etat.

Si l'insistance d'Abdelaziz Belkhadem, lors des travaux de l'université d'été sur le soutien aux réformes du Président, en guise de mea culpa, il n'en demeure pas moins que cela renseigne sur ses fortes

appréhensions quant à l'avenir du parti et de sa personne à sa tête. Des craintes qui trouvent toute leur explication dans l'installation en trombes de la commission chargée des élections que Belkhadem lui-même va présider. Donc, les efforts de Belkhadem se concentrent actuellement dans des tentatives de récupérer le maximum de militants et cadres de son parti à sa cause. Ce qui n'est pas du tout aisé, d'autant que rares, sinon inexistantes, les députés qui s'opposeraient aux réformes édictées par le chef de l'Etat. Pis encore, Belkhadem se ferait de nouveaux ennemis qui l'esseuleraient davantage, même au sein de son propre parti déjà livré à une dissidence farouche. Cette dernière, qui se prépare à

tenir sa conférence nationale, va désavouer encore plus l'actuel SG du FLN. Le ralliement massif des militants de base à la cause des dissidents et l'installation de plusieurs structures parallèles au niveau de plusieurs wilayas ne sont pas de nature à conforter les ambitions de Belkhadem. Cela présente étrangement les ingrédients d'une reconfiguration qui ressemble sur plusieurs points au scénario de 2004, lorsque Benflis, alors SG du FLN, a été éjecté par les redresseurs d'alors, malheureux candidat à la présidentielle qu'il était. Se dirige-t-on vers un remake de 2004 ? Abdelaziz Belkhadem, en potentiel candidat le plus en vue pour la présidentielle de 2014, serait peut-être le bénéficiaire de l'actuelle crise qui

prévaut au vieux parti, en dépit des contraintes de l'heure. L'incompatibilité des mandats se joue-t-elle à un autre niveau, plus élevé, pour Belkhadem ? Ceci reste tout de même plausible, mais d'ici la présidentielle de 2014, il y a les élections législatives de 2012, et les enjeux sont énormes pour le FLN. Le risque de perdre la majorité dans les assemblées élues pèse lourdement sur l'avenir du parti, talonné de très près par son partenaire à l'alliance présidentielle, le Rassemblement national démocratique (RND) en l'occurrence. C'est dire que Belkhadem se trouve face à un dilemme crucial.

M. C.

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES EN LIGNE DE MIRE

Le SG du FLN installe

la commission nationale de préparation

PAR SADEK BELHOCINE

Une commission nationale composée de l'ensemble des membres du Comité central et des parlementaires du parti (APN et Sénat) a été installée hier par le secrétaire général du vieux parti pour préparer les prochaines échéances électorales. La commission elle-même est divisée en 16 sous-commissions, présidées par les membres du bureau politique du parti. L'objectif de cette « nouvelle stratégie » et dans une première phase de tirer les enseignements des scrutins précédents en tenant compte des évolutions des textes, de l'électorat et des objectifs des réformes politiques engagées, dira Abdelaziz Belkhadem lors de son discours d'installation de la commission. Parmi les 16 commissions, on trouve, celle, la plus importante, qui définira les critères de candidatures. Autres commissions qui auront leur mot à dire sont celle de l'encadrement et la commission qui planchera sur le programme électoral. Une sera consacrée à la jeunesse et une autre encore aux femmes. Abdelaziz Belkhadem expliquera dans le même contexte que 3 des 16 sous-commissions auront pour tâche d'évaluer le travail des députés, commission qui sera présidée par Abdelaziz Ziari, des élus présidée par Harraoubia et des membres du comité central. La commission nationale que présidera probablement le secrétaire général lui-même, se réunira le 5 novembre prochain pour faire un premier

travail d'évaluation de l'ensemble des sous-commissions, lequel sera examiné, révélera Belkhadem, «lors de la réunion du comité central qui aura lieu à la mi-décembre». Le FLN prépare sérieusement les prochaines campagnes électorales. La commission qui a été installée hier par le secrétaire général du vieux parti, Abdelaziz Belkhadem, pour préparer les prochaines échéances électorales devra s'adapter au contexte particulier dans lequel vont se dérouler les prochaines échéances électorales. Aux réformes politiques qui se mettent en place et qui vont certaines chambouler certaines certitudes qui ne sont pas à l'avantage du vieux parti, s'ajoute une forte dissidence menée par des poids lourds du parti qui s'est amplifiée au fil des jours pour finalement arriver à un stade de non retour. Toujours est-il que le FLN risque gros en l'état actuel des choses, si l'on prend pour argent comptant les menaces de la dissidence de présenter des candidats issus de ses propres éléments. Il faut compter aussi sur la concurrence des partenaires de l'Alliance présidentielle, le RND et le MSP qui ne feront pas de cadeau à leur rival de la coalition. Le SG du FLN joue son avenir politique. L'issue de ces échéances électorales sera capital pour lui. Il y aura des turbulences sur son trajet. La mobilisation des troupes sous un même mot d'ordre est très difficile dans le contexte actuel.

S. B.

SOUS LA PLUME

Pomme de discorde

PAR SORAYA HAKIM

Le FLN aurait-il pris la décision de ramer à contre-courant ? Le voilà qui pense à se démarquer par rapport à la nouvelle loi sur la compatibilité des mandats. Une loi décidée par le président de la République et qui n'est pas du tout du goût de ces messieurs les parlementaires. Pas touche à mon fauteuil et à tout ce qui va avec ! Mais tous ces beaux cadres de la nation, qui râlent en off, n'ont pas eu le cran d'exposer le cas du cumul des fonctions devant le Conseil des ministres, et le président de l'Assemblée nationale populaire, Abdelaziz Ziari, n'a pas pris de gants pour le leur dire. Les députés se risqueraient-ils à bloquer cet article au risque d'engager un bras de fer ? Dorénavant, certains ministres vont devoir jouer à la courte paille, d'autres se retrouveront face à un dilemme, celui de démissionner de leur fonction s'ils veulent accéder à la députation. Sacrilège, loi scélérate, les ministres FLN ne digèrent pas. Ils estiment que c'est un coup vache. Les voilà en concii-

liables dans l'hémicycle ou autour d'un café dans une des résidences d'Etat pour échafauder des plans qui feraient barrage à une loi qui entre dans le cadre des réformes politiques du chef de l'Etat qu'il entend mener jusqu'au bout. Mais que se passe-t-il dans la tête du doyen des partis, qui, il faut le dire, a de tout temps soutenu et la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, qui a applaudi le président de la République aussi bien dans la révision

de la Constitution que dans diverses réformes pour qu'aujourd'hui il se mette en porte-à-faux ? Le quota des femmes en politique, souhait du chef de l'Etat, qui découle aussi d'un amendement de la Constitution de 2008, fait grincer des dents ces députés dont certains cachent mal leur misogynie. Ces messieurs craignent de se

voir supplanter par la gent féminine. Alors, le FLN un parti anticonstitutionnel ? Nous n'y croyons pas, car, ce serait une grave dérive qui serait à inscrire dans les annales de la politique algérienne.

S. H.

BABÈS À PARTIR DE TIARET :

«Tous les avis et recommandations seront pris en compte»

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed Seghir Babes, a affirmé hier à Tiaret que les recommandations issues des concertations nationales sur le développement local, engagées au début septembre, seront intégrées dans un programme national de réformes. "Les recommandations doivent être pertinentes et à même d'être appliquées, car elles seront intégrées dans un programme national de réformes", a-t-il indiqué lors d'une rencontre de concertation avec les représentants des collectivités locales de cinq wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays. Pour M. Babes, il est indispensable que ces recommandations reflètent autant les problèmes réels qui entravent le développement local que l'amélioration des conditions socio-économiques des populations dans l'ensemble du territoire national. "Toutes les recommandations et les avis seront notés et transmis au président de la République, qui a lui-même chargé le Cnes de lancer une concertation nationale sur le développement local", a-t-il précisé. Concernant la mission de sa délégation qui mène une tournée à travers le pays, M. Babes a précisé qu'elle consiste "à écouter les avis et les attentes des représentants des pouvoirs publics, de la société civile et des citoyens dans le domaine du développement local". "Il n'y a pas d'enseignants ni d'élèves dans ces rencontres. Nous sommes tous là pour contribuer de façon concrète au développement de nos régions et améliorer le quotidien des populations", a-t-il souligné devant les représentants des wilayas de Tiaret, Saïda, El Bayadh, Tissemsilt et Naama. Selon lui, la volonté de l'Etat de lancer une large concertation sur le développement local n'est pas en contradiction avec les réalisations importantes enregistrées en matière de développement depuis 1999. Babes a indiqué par ailleurs que les assises nationales sur le développement local, prévues en décembre prochain à Alger, se dérouleront en ateliers thématiques. La visite de deux jours que mène la délégation du Cnes à Tiaret s'inscrit dans le cadre d'une tournée entamée le 5 septembre dernier dans le but de s'enquérir des préoccupations et des attentes citoyennes en matière de développement local dans les différentes régions du pays.

L. B.

RÉFORMES POLITIQUES

L'imbroglie du quota des femmes

Le pouvoir politique algérien serait-il devenu aussi ouvert qu'il veut le faire savoir en préconisant une représentation des femmes dans les assemblées élues à hauteur de 30% des sièges ?

PAR LARBI GRAÏNE

En tous les cas, ce dont on est sûr est que le staff gouvernemental algérien compte 3 femmes ministres dont deux déléguées. Le gouvernement marocain, lui, comprend 7 ministres femmes. Pourtant, la proportion des filles qui arrachent le baccalauréat n'a cessé d'augmenter au fil des années, supplantant même celle des garçons.

En moyenne, plus de 55% des reçus à cet examen chaque année se recrutent parmi nos lycéennes. Logiquement, les autorités politiques, l'administration à tous les niveaux, le monde de l'entreprise, et les partis politiques se devaient d'accompagner cette poussée féminine. Or, ce qu'on constate sur le terrain, c'est une espèce de frilosité et de réticence. En Algérie, il est plus facile d'amender un texte de loi que d'amender les mentalités. Quand on suit le cours des événements qui a conduit à l'obligation faite aux partis politiques de réserver aux femmes 1/3 des places dans leurs listes électorales, on s'aperçoit que certains partis politiques, qui s'opposent aujourd'hui à la politique des quotas, étaient ceux-là mêmes qui s'en



félicitaient, à commencer par le PT de Louisa Hanoune. Faut-il rappeler que le projet de loi organique portant sur la promotion des femmes dans la vie politique est le prolongement de l'amendement constitutionnel voté par l'Assemblée populaire nationale en novembre 2008 ? L'amendement en question avait introduit, on s'en souvient, l'article 31 bis qui confère à la femme plus de représentativité et qui stipulait qu'une loi organique viendrait en préciser les modalités. Le PT ainsi que le FLN, le RND et le MSP avaient voté en faveur de cet amendement. Il serait vain dans ce cas, de faire correspondre les opposants à ce projet de loi aux conservateurs et autres islamistes. Le MSP y est favorable alors que le FFS et le RCD sont contre. Non pas parce qu'ils sont hostiles à la promotion des femmes en politique, mais parce qu'ils rejettent en bloc toutes les mesures qui n'ont pas fait l'objet d'une large concertation dans la société. Quant au PT, après avoir encensé ce projet, aujourd'hui, il le rejette. Pour Louisa Hanoune, c'est le critère de compétence qui devrait être le filtre et non le sexe. S'agissant du FLN, il se susurre que le clan

de Belkhadem se serait inscrit en porte-à-faux de ce projet même si le vieux parti avait été le premier à applaudir l'amendement de 2008. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le MSP de Bouguerra Soltani, qui ne peut sacrifier à sa politique participative au gouvernement, ne pouvait qu'y adhérer quitte à s'autoviolenter sur le plan idéologique. Tout compte fait, la classe politique, le PT compris, dont le numéro 1 est une femme, se réveille et s'aperçoit de la terrible réalité : elle n'a rien préparé pour recevoir dans ses structures l'élément féminin. Or, ménager une place à la femme en politique relève de la culture politique. Les partis ne sont pas sûrs de présenter un personnel féminin, intellectuellement et politiquement apte, pour défendre leurs couleurs. Il aurait fallu au préalable qu'ils fassent un travail dans cette direction. Combien sont-ils à l'avoir fait ? C'est le militantisme politique féminin qui est en question. Parmi les nombreuses universités d'été organisées par les différentes formations politiques, il n'y en a pas une, à notre connaissance, qui ait cherché à creuser la question. On peut faire le constat suivant : à l'époque où la politique alimentait l'espoir en Algérie, au lendemain d'octobre 88 surtout, les partis politiques étaient parvenus à drainer des effectifs importants de militantes femmes. La question qui coule de source est la suivante : la désaffection féminine aurait-elle partie liée avec le déclin du multipartisme ? Quoi qu'il en soit, l'idée du quota vient de l'instance parlementaire internationale, et c'est bon de le rappeler.

L. G.

REVALORISATION DU SNMG

Le satisfecit du RND

PAR RAYAN NASSIM

Le Rassemblement national démocratique (RND) a salué, hier, par la voix de son porte-parole, Miloud Chorfi, les mesures et les décisions "encourageantes" prises lors de la dernière tripartite, notamment le volet relatif à la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG). S'exprimant lors de la conférence des cadres du parti, organisée à la médiathèque Tahouh de Médéa, le porte-parole du RND a estimé que les mesures et les décisions qui ont sanctionné la réunion de la tripartite expriment "la réelle volonté des pouvoirs publics et des partenaires sociaux à œuvrer à la préservation du pouvoir d'achat des travailleurs", affirmant, rapporte l'APS, que la décision portant revalorisation du SNMG est un "acquis très

important" qui répond aux attentes et aux aspirations légitimes de ces derniers. M. Chorfi a mis en exergue, en outre, le souci de la tripartite de veiller, à travers les mesures arrêtées à l'occasion de cette réunion, au maintien de l'équilibre budgétaire du pays et d'assurer, ainsi, une continuité et une plus grande efficacité à l'action engagée par les pouvoirs publics en vue de hisser le niveau de développement économique. Evoquant, à cet égard, la volonté affichée par la tripartite à mettre en place les mécanismes susceptibles de garantir une meilleure protection du produit national et de l'emploi, le porte-parole du RND a tenu à rappeler que ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le sillage de ses précédentes décisions relatives, notamment à la baisse des taux d'intérêts

des crédits d'investissement et le rééquilibrage des intérêts bancaires. "Celles-ci font également partie d'un ensemble de conditions mises en place pour accompagner la dynamique enclenchée dans le pays", a-t-il ajouté. Il a tenu, par ailleurs, à réitérer la satisfaction "pleine et entière" de son parti vis-à-vis des résultats auxquels à abouti la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, estimant, à cette occasion, que ce projet "civilisationnel a permis de ressouder la société et d'effacer les stigmates du passé", tout en invitant la population à rester vigilante et à apporter son soutien aux différents services de sécurité pour l'éradication définitive du "terrorisme résiduel" qui sévit en certains endroits du pays.

R. N.

MALTRAITANCE DE PRISONNIERS EN LIBYE

HRW épingle le CNT

PAR MOKRANE CHEBBINE

La situation commence à dégénérer en Libye à peine le CNT reconnu comme autorité légitime au pays. Les divergences éclatent au grand jour et les choses sérieuses commencent pour les nouveaux dirigeants libyens. La reconstruction du pays représente un défi crucial pour les membres du CNT qui se heurtent désormais à de graves problèmes internes. Après le soutien des Occidentaux et des forces de l'Otan réussissant la chute du régime Kadhafi, les Libyens se retrouvent face à un héritage explosif. Ces mêmes Occidentaux d'ailleurs entament leurs remontrances envers les actuels diri-

geants du CNT, notamment en ce qui concerne la situation des droits de l'Homme dans le pays. Bien que cela ne date pas d'hier, il n'en demeure pas moins que les libertés individuelles sont grandement menacées en Libye voisine. En effet, les dirigeants du Conseil national de transition (CNT) "doivent mettre fin aux arrestations arbitraires et aux mauvais traitements infligés aux prisonniers en Libye", a estimé Human Rights Watch (HRW).

"Les détenus font état de mauvais traitements dans six prisons, indiquant notamment avoir été passés à tabac et avoir reçu des électrochocs. Certains d'entre eux ont montré des cicatrices pour

étayer leurs accusations. Aucun d'entre eux n'a encore été présenté devant un juge", dénonce HRW dans un communiqué. L'organisation de défense des droits de l'Homme basée à New York a visité 20 sites pénitentiaires à Tripoli et interrogé 53 prisonniers.

"Le CNT, avec l'aide de ses soutiens internationaux, doit sans délais mettre sur pied un système judiciaire capable de traiter la situation de tous les prisonniers, un objectif auquel la priorité n'a pas été suffisamment donnée", précise l'organisation.

Selon HRW, des milliers de personnes, accusées d'avoir combattu aux côtés des pro-Kadhafi, ont été arrêtées depuis fin août, en particulier des Libyens à la peau

noire ou des Africains sub-sahariens. "Les dirigeants du CNT doivent résoudre ce problème en collaboration avec les brigades militaires, les autorités locales, la police et le ministère de la Justice", insiste HRW. "Les gouvernements et organisations internationales qui apportent leur soutien à la transition libyenne devraient faire du bon fonctionnement du système judiciaire une priorité", souligne le communiqué.

Les remontrances de Human Rights Watch son annonciatrices d'un nouvel épisode en Libye post-Kadhafi. À présent, il faudra aplanir les graves divergences de fonds qui séparent les nouveaux antagonistes de la nouvelle autorité libyenne.

M. C.

RETOUR SUR LA RÉUNION AU SOMMET

Hausse du SNMG, seul acquis de la tripartite

La 14^e Tripartite, qui a achevé ses travaux vendredi après deux jours de concertation entre le gouvernement, la centrale syndicale et les organisations patronales, avec à la clé le relèvement du salaire national minimum garanti de 20%, soit de 15.000 à 18.000 DA à compter du premier janvier 2012.

PAR MOKRANE CHEBBINE

C'est la principale résolution de cette Tripartite, voire le seul acquis considérable pour le monde du travail à mettre au profit de la centrale syndicale et l'ensemble des smicards. Sinon, les autres revendications émises par l'UGTA n'ont pas été satisfaites à l'issue de cette Tripartite, ou, du moins, restent au niveau des promesses. Il en est ainsi de la revalorisation des retraites qu'il a été convenu de confier à un groupe de travail tripartite l'examen des possibilités d'augmenter le taux de cotisation de la branche retraite pour «assurer à la caisse des recettes supplémentaires nécessaires à la prise en charge durable de ses obligations envers les retraités». A ce titre, tout en se déclarant solidaire des retraités et soucieux de ne pas mettre en danger les équilibres de la Caisse nationale des retraites ainsi que ceux du budget de l'Etat, le gouvernement «veillera à dégager une solution raisonnable et appropriée à cette question», lit-on dans le communiqué final sanctionnant les travaux de la Tripartite. Au sujet de l'abrogation de l'article 87-bis revendiqué par la centrale syndicale et le monde du travail, la



Tripartite a décidé de mettre sur pied un groupe de travail mandaté pour évaluer les incidences et préparer la prise en charge de cette question dans la prochaine révision du code du travail.

Ledit article controversé est relatif au calcul du salaire national minimum garanti (SNMG) en englobant les différentes primes perçues par les travailleurs dans le calcul des salaires. Son abrogation telle que revendiquée par l'UGTA et le monde du travail permettra une réelle augmentation qui touchera le salaire de base uniquement en dehors du régime indemnitaire. Quant à la baisse de l'impôt sur le revenu global (IRG), le gouvernement a accusé un nœud catégorique à la demande de la centrale syndicale, arguant pour cela que «l'examen du dossier du pouvoir d'achat ne doit pas être isolé des divers facteurs non moins importants». Plus explicite, le gouvernement avance l'état des finances publiques marquées par «une importante résurgence du déficit budgétaire du fait de la politique salariale de l'Etat, de l'importance des transferts sociaux ainsi que du volume des investissements publics» pour justifier ce refus. En d'autres termes, «tous ces facteurs

dictent d'éviter toute mesure de nature à aggraver l'ampleur budgétaire et excluent, de ce fait, tout recours à une baisse de l'IRG qui constitue, d'ailleurs, une source majeure de la fiscalité ordinaire du pays», lit-on dans le communiqué final de la Tripartite.

De leur côté, les représentants des organisations patronales se sont engagés à porter à la hausse les contrats de travail aidé au profit des jeunes en chômage à hauteur de 150.000 recrutements par an dans les différentes PME, en contrepartie, bien entendu, des facilitations accordées par le gouvernement à l'instar des programmes de mise à niveau des entreprises, l'allégement et la simplification des procédures fiscales et le rééchelonnements des dettes fiscales au profit des entreprises. L'amélioration de l'accès des PME aux crédits bancaires, l'augmentation de la participation des entreprises locales dans le programme de réalisation de logements et autres infrastructures publiques, l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et la promotion de la production nationale sont, en outre, autant d'acquis pour le patronat.

M. C.

HANOUNE AFFIRME :

«Les résultats de la réunion sont insuffisants»

PAR INES AMROUDE

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louiza Hanoune, a affirmé, en fin de journée de vendredi à Alger, que «les résultats de la Tripartite étaient insuffisants et qu'ils étaient pour la plupart en faveur du patronat».

Mme Hanoune a précisé, dans une allocution prononcée à l'occasion de la réunion du comité central de son parti, que la tripartite a accédé à toutes les revendications du patronat, ajoutant qu'elle a relevé le salaire national minimum garanti (SNMG) de trois milles dinars seulement, «ce qui est très peu», selon elle. Elle a, en outre, indiqué que les résultats de cette rencontre «n'ont pas répondu aux attentes sociales et économiques de la classe démunie». Elle a estimé que l'augmentation du SNMG de 15.000 DA à 18.000 DA «n'est pas suffisante» pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen sauf si, a-t-elle dit, l'article 87 bis du code du travail relatif au système de calcul du SNMG est annulé. Concernant l'augmentation de la pension de retraite, Mme Hanoune a précisé que le patronat a refusé la proposition de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) de relever celle-ci de 40 pc, estimant que ce taux est minime. S'agissant du chômage, la secrétaire générale du PT a indiqué que la revendication de la centrale syndicale concernant la réouverture du dossier des grandes surfaces tels que les Souks El Fellah étaient en mesure de résorber ce fléau. Mme Hanoune a appelé, également, à la réouverture des entreprises fermées pour y insérer un grand nombre de chômeurs et à la permanisation des tra-

vailleurs contractuels. Au plan économique, la responsable du PT a appelé à la mise en place d'une politique économique viable «à même d'assurer la prospérité sociale et l'auto-suffisance sans recourir à l'importation».

Mme Hanoune a qualifié, par ailleurs, le processus des réformes politiques d'"incomplet" et de "contradictoire", soulignant que «les véritables réformes passaient avant tout par la révision de la Constitution à travers une Assemblée constituante puis l'adoption de la Constitution et, enfin, la définition du régime politique avec la tenue d'élections législatives anticipées». Elle a ajouté que la conjoncture actuelle exigeait de «véritables» réformes pour «écarter toute ingérence étrangère», appelant à cet effet le président de la République à «convoquer une Assemblée constituante ou tout au moins à organiser des élections anticipées».

A propos des deux projets de loi relatives aux élections, Mme Hanoune a indiqué que

son parti a relevé quelques «contradictions» dans ces deux textes juridiques estimant que «certains articles ne cadrent pas avec les orientations du président de la République».

Concernant la loi électorale, ces orientations prévoyaient, selon elle, que «la commission communale des élections soit présidée par un juge observateur alors que le nouveau projet de loi souligne qu'il revient au wali de désigner cette structure. Autrement dit c'est l'administration qui la supervise», a-t-elle expliqué soutenant que cette disposition était contraire aux orientations du président de la République.

Elle a, en outre, appelé à interdire «la transhumance» des députés, c'est-à-dire leur passage d'un parti à un autre, affirmant qu'à ce jour, 90 députés ont changé d'appartenance politique ce qui est, selon elle, «illégal» et «inconstitutionnel».

I. A.

DANS UNE RÉUNION AVEC LES CADRES DE SON PARTI

Touati plaide pour «un Etat transparent»

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a considéré que l'Etat se doit d'être davantage «précis et transparent» vis-à-vis du peuple. M. Touati, qui s'exprimait au cours d'une assemblée générale organisée au centre culturel Aïssat-Idir pour l'élection du secrétaire de wilaya de cette formation politique, a

affirmé que le FNA oeuvre à «l'instauration de la franchise et de la transparence», estimant par ailleurs que «le dirigeant utile à son pays et à son peuple est celui qui sert le peuple et non celui qui l'asservit». Le président du FNA a ajouté que sa présence à Skikda «n'a pas pour objectif de donner des ordres, mais de consulter et d'écouter

ORGANISATIONS PATRONALES

Satisfaction générale

Les responsables des associations de patronat algérien se sont félicités des mesures et recommandations qui ont couronné la réunion de la Tripartite, relevant l'importance de ces mesures aussi bien pour le monde du travail que pour les entreprises.

S'exprimant au terme des travaux de cette rencontre, les présidents des organisations patronales, ayant pris part à cette réunion ont affiché leur «satisfaction» de ces mesures, soulignant que cette Tripartite contribuera aussi à «maintenir la stabilité sociale».

Ainsi, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) M. Réda Hamiani, a indiqué que «cette réunion a permis à toutes les parties de se pencher sur les problèmes de l'économie algérienne», tout en saluant «la qualité des recommandations adoptées».

Outre l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) de 20% à 18.000 DA, la Tripartite a décidé une série de mesures afin de dynamiser les entreprises en difficulté et améliorer leur accès au financement, et faciliter l'investissement et l'exportation hors hydrocarbures.

«Cette réunion, très bénéfique pour notre économie et notre équilibre social, s'est tenue dans une atmosphère empreinte de responsabilité et de franchise pour débattre des questions sociales qui sont au premier rang des préoccupations de chacun», a affirmé le président du FCE, à l'issue des travaux.

De son côté, M. Ali Slimani président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), a mis relevé l'importance des mesures, adoptées après deux jours de négociations, sur les plans économique et social.

«Les mesures annoncées à l'issue de cette rencontre oeuvrent au maintien de la stabilité sociale», a estimé M. Slimani, soulignant «l'engagement de l'UNEP à contribuer à la mise en oeuvre de ces recommandations».

Le président de la Confédération générale de entreprises algériennes (CGEA) Habib Yousfi, a estimé, pour sa part, que les décisions prises au terme de la 14^e Tripartite étaient de nature à «satisfaire les franges sociales qui attendaient beaucoup de cette rencontre».

Le président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA) s'est, également, félicité des résultats de cette tripartite, estimant que la réunion «a atteint ses objectifs».

Lakhdari Brahim

les militants du parti. Elle a, également, pour but d'évaluer l'exécution des recommandations de la conférence nationale du FNA, de janvier dernier», notamment en ce qui concerne la manière d'atteindre «le professionnalisme politique», 10 ans après la création du parti, a-t-il précisé.

R.N

LES LABORATOIRES PIERRE FABRE PRÉSENTENT LA SOLUTION EAU THERMALE AVÈNE

Tolérance extrême et défi majeur

«Dispositif exclusif formule intacte», telle est la devise du nouveau produit lancé par les laboratoires Pierre Fabre, déjà amplement commercialisé en France et en Europe, alors que sa mise en vente en Algérie aura lieu à partir de la mi-octobre à raison de 2.000 DA le flacon.

PAR AMAR AOUIMER

Au cours d'une conférence de presse organisée jeudi dernier à Alger, les responsables de ces laboratoires ont expliqué que l'objectif essentiel de ce produit Eau thermale Avène est la tolérance extrême dont les expertises et les travaux de recherche développement ont confirmé son utilité de santé publique pour les soins de la peau.

«L'objectif consiste, pour les laboratoires Pierre Fabre, considérés comme le 2e laboratoire indépendant français, à innover pour améliorer la santé, la qualité de la vie, le bien-être et la beauté», insiste Maryine Butault, directrice des relations presse internationale. Les laboratoires Pierre Fabre, qui ont un chiffre d'affaires de 1,8 milliard dollars (180 mil-



liards DA), dont 27% injectés dans la recherche médicale, estiment que «l'important est de développer des infrastructures de santé dans les pays en voie de développement. Il s'agit, en fait, d'une entité prônant un projet éminemment humanitaire et non pas pour réaliser des profits financiers». L'Eau thermale Avène, qui est naturelle, anti-inflammatoire, apaisante et anti-rides, comporte trois branches, à savoir le médicament, l'automédication et la dermatocosmétique. «L'eau thermale Avène c'est 485 millions d'euros de chiffres d'affaire. L'innovation est au centre de notre stratégie et nous voulons apporter aux consommateurs des

thérapeutiques efficaces et innovantes», a notamment ajouté Butault.

Quant à Giuseppe Mele, directeur export pour les régions Europe, Moyen-Orient et Afrique des laboratoires Pierre Fabre, dont le bureau se trouve à Naples, a mis l'accent sur «l'innovation technique de ce système défi qui est, en fait, une révolution de l'univers de la dermatocosmétique à tendance sécuritaire».

Elle dira qu'il s'agit «d'un système révolutionnaire breveté renvoyant à la tolérance extrême sans risque d'allergie potentielle». C'est donc une exigence zéro pour une sécurité maximale.

A. A.

DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS AU FORUM RÉGIONAL DU PROGRAMME ENACT

Réseautage positif des femmes et des jeunes exportateurs du Maghreb

Des entrepreneurs économiques algériens, particulièrement des jeunes et des femmes managers, prendront part, du 31 octobre au 1er novembre prochains, au forum régional du programme EnACT qui se tiendra dans la capitale économique du Maroc, Casablanca.

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) indique que «le programme EnACT du Centre du commerce international à Genève (CCI) organise des forums régionaux au niveau des cinq pays bénéficiaires du programme (Algérie, Maroc, Égypte, Jordanie, Tunisie) à partir du mois d'octobre 2011 afin de fournir des informations importantes sur le management et le marketing concernant les femmes entrepreneures et les jeunes promoteurs de projets de développement économique durable». Selon la CACI, «l'approche de ces forums est de promouvoir les secteurs d'activité au plus grand potentiel d'affaires pour tous les pays

membres du programme EnACT et ce, afin de créer un réseau régional qui regroupe les entreprises gérées par des femmes et des jeunes exportateurs des différents pays membres». Les organisateurs de cet important événement soulignent, quant à eux, que «l'objectif de ce réseautage est de favoriser, dynamiser les échanges commerciaux par le biais de la mise en relations d'affaires durables entre les femmes et jeunes exportateurs et encourager la création de l'emploi chez cette catégorie des exportateurs». Les échanges entre les différents participants seront au centre des préoccupations, car l'important est de favoriser le transfert de savoir-faire et de technologie. «Les organismes d'appui au commerce sont invités à participer aux forums car, ils ont un rôle essentiel dans cette démarche, un rôle moteur à jouer dans la dynamique des échanges entre les entreprises membres du réseau. Il s'agit de susciter l'ouverture internationale au niveau des entreprises, d'accompagner le déve-

loppement de stratégies de prospection et d'expansion de celles-ci» ont-ils affirmé. Les secteurs d'activité choisis par le pays hôte sont aussi variés qu'importants tels que l'électrique, l'électronique, l'automobile, l'agro-alimentaire, les produits de la mer, la pharmaceutique, les textiles et le cuir. En effet, selon la CACI, cinq entreprises algériennes ont été sélectionnées pour participer à cet événement. Elles vont bénéficier des présentations techniques et des entretiens d'affaires, ainsi que l'opportunité d'effectuer des visites Business to business B to B. En outre, les promoteurs de cet événement maghrébin précisent que «le Forum a fait appel aussi aux importateurs ou acheteurs potentiels pour participer à leur frais à cet événement avec l'objectif de susciter des contrats entre acheteurs et vendeurs».

A. A.

COLLECTIVITÉS - DÉVELOPPEMENT-CONCERTATION

Tiaret accueille une rencontre régionale sur le développement local

Le président du Conseil national économique et social (CNES), M. Mohamed Seghir Babès, s'est rendu samedi dernier à Tiaret pour rencontrer les représentants de la société civile et des collectivités locales de cinq wilayas de l'ouest du pays dans le cadre des concertations sur le développement local.

La délégation du CNES a consacré cette visite, de deux jours, à l'écoute des préoccupations et des attentes des notables, des élus, des jeunes et des représentants d'associations issus des wilayas de Tiaret,

Saïda, El-Bayadh, Tissemsilt et de Naâma. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une tournée entamée le 5 septembre dernier et qui avait conduit la délégation du CNES à neuf wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux pour se concerter avec les populations locales sur les voies et moyens d'améliorer leurs conditions socio-économiques et de développer leurs régions respectives. Il s'agit de Tindouf, Illizi, Tamanrasset, Adrar, Béchar, El-Oued, Ghardaïa, Ouargla, Laghouat, Djelfa et M'Sila. D'autres wilayas seront également concer-

nées par ce périple qui se veut une étape préparatoire à six rencontres régionales et, enfin, à des assises nationales sur le développement local, prévues pour le 22 décembre prochain à Alger.

En mai dernier, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait chargé le CNES d'animer et d'encadrer des concertations d'envergure nationale pour tracer des politiques de développement local en cohésion avec les attentes des populations.

R. E.

AGRICULTURE

Un accord de coopération agricole algéro-hongroise signé à Budapest

Un mémorandum d'entente pour la coopération algéro-hongroise dans le domaine agricole a été signé à l'issue d'une visite de travail effectuée du 27 au 29 septembre par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, à la Hongrie, indique le ministère dans un communiqué. Ce mémorandum d'entente concerne la coopération bilatérale dans le secteur de l'agriculture et du développement rural et devrait «encadrer la relance de la coopération aussi bien technique, scientifique qu'économique» entre les deux pays, selon le ministère.

Lors de son séjour en Hongrie, M. Benaïssa et la délégation qui l'a accompagné ont eu des entretiens avec plusieurs hauts responsables de ce pays, notamment le vice-président du Parlement et président de l'Académie hongroise des sciences, István Jakab, et le ministre hongrois du Développement rural, Sandor Fasekas. M. Benaïssa a aussi rencontré les secrétaires d'Etat chargés respectivement de l'Alimentation, de l'Hydraulique, de la Protection de la nature et de l'environnement, du Développement rural ainsi que des responsables d'institutions techniques et de recherche. Ces entretiens ont permis «d'identifier les premiers créneaux d'intérêt commun, particulièrement ceux liés à la biotechnologie animale et végétale, la génétique, l'irrigation, la protection de la nature et aux parcs naturels», précise le communiqué. Par ailleurs, cette visite sera suivie, très prochainement, par «la signature de conventions entre plusieurs institutions techniques des deux pays et par l'engagement d'opérations de partenariat technique et économique dans les domaines identifiés», a-t-on ajouté de même source.

COLLECTIVITÉS-DÉVELOPPEMENT

Plus de 1,6 milliard de dinars pour soutenir le développement à Ouargla

Une enveloppe de plus de 1,6 milliard de dinars a été dégagée, du budget supplémentaire 2011 de la wilaya d'Ouargla pour soutenir l'action de développement de cette collectivité du sud du pays. Sur cette allocation, un montant de 1,5 milliard de dinars a été consacré au chapitre de l'équipement et de l'investissement pour la réalisation d'une quinzaine d'opérations de développement, a-t-on précisé lors des travaux de la seconde session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le secteur des Travaux publics a reçu la part du lion de cet investissement en se voyant accorder un montant de plus d'un milliard DA pour la réalisation de plusieurs nouvelles opérations. Celles-ci consistent en le dédoublement d'un tronçon de 10 km de la route reliant la zone industrielle de Berkaoui et la ville de Ouargla, la réfection et le renforcement de 2 km de la route menant à la cité universitaire et l'entretien et le désensablement de 160 km du CW menant de la région de Rhourd El-Baguel à la région frontalière d'EL-Borma. L'élaboration d'une étude d'aménagement du CW 204, le revêtement de l'axe routier reliant sur 17 km la zone industrielle de Berkaoui et la région de Hassi Lehjar ainsi que la réalisation d'une opération similaire sur 40 km de la route reliant les communes de Touggourt et El-Alia, font également partie des opérations projetées. Un montant de 240 millions de dinars a été consacré au secteur des Ressources en eau pour la réalisation, au niveau de la zone d'activités de Ouargla et la cité de Zeyeyna, dans la commune de Rouissat, de deux châteaux d'eau d'une capacité de stockage de 1.000 m3 chacun. A ces investissements, vient s'ajouter un projet de réalisation, au niveau du quartier de Boughoufala, d'un collecteur principal des eaux usées pour une enveloppe de 40 millions de dinars. Le secteur de la Jeunesse et des Sports a, de son côté, bénéficié de 60 millions de dinars pour la pose d'une pelouse artificielle au stade du complexe sportif de Ouargla.

R. E.

SETIF

**30.000 aides
à l'habitat rural**

Le quota de 30.000 aides à l'habitat rural, attribué à la wilaya de Sétif au titre du programme quinquennal 2010-2014, devra contribuer de "manière significative" à la réduction de l'exode rural, a indiqué la wilaya. Ce quota figure parmi les programmes les "plus conséquents" dont a bénéficié la wilaya dans le cadre des efforts déployés pour le développement des espaces ruraux et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants. Les travaux de réalisation de ces logements ruraux seront lancés "incessamment", a assuré la wilaya, précisant que la distribution des aides sera effectuée d'une manière "juste et équitable" à travers les différentes communes de la wilaya. Ce programme a nécessité un investissement de 20 milliards de dinars sur les 108 milliards alloués au secteur de l'habitat dans la wilaya au titre de l'actuel quinquennat. La wilaya avait bénéficié, dans le cadre du précédent programme quinquennal (2005-2009) d'un quota de 21.606 unités rurales, dont plus de 13.100 financées dans le cadre des programmes sectoriels et 8.960 au titre d'un programme complémentaire de développement. En matière d'habitat, la wilaya de Sétif avait bénéficié durant le quinquennat 2005-2009 d'un programme de 58.000 logements, tous segments confondus.

CHLEF

**85.000 ha seront
emblavés**

Une superficie de 85.000 hectares sera emblavée lors de la campagne labours-ensemencement, prévue à partir d'octobre prochain, dans la wilaya de Chlef, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA). Cette campagne, pour laquelle tous les moyens nécessaires ont été mobilisés, consacre la part du lion pour la culture du blé dur avec une superficie de 55.000 ha, soit 60% de la superficie totale ciblée, a fait observer la même DSA qui prévoit une superficie de 16.000 ha pour l'orge, alors que des superficies de 11.000 et 3.000 ha sont réservées respectivement pour la culture du blé tendre et de l'avoine. Concernant l'approvisionnement des céréaliculteurs en semences, l'opération est confiée aux Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) de Sidi Akkacha et Ouled Farès et à l'établissement de semences du Cheliff, une structure privée spécialisée dans la production de semences. Outre la culture des céréales, une superficie de 9.000 ha est réservée à la culture des légumes secs, dont les lentilles, les pois-chiches et les fèves, a indiqué la même Direction en signalant que ces cultures suscitent de plus en plus d'intérêt chez les agriculteurs de la région en raison du soutien de l'Etat accordé aux agriculteurs. La wilaya de Chlef produit annuellement entre 800.000 et 1,5 million quintaux de céréales.

M'SILA

**Formation de près
de 300 secouristes
bénévoles**

Près de 300 secouristes bénévoles ont achevé dimanche un cycle de formation accélérée, le troisième du genre, initié par la Direction de la Protection civile de Médéa dans le cadre de l'opération "Un secouriste par famille", ont indiqué les responsables de cette Direction. Ces secouristes bénévoles, issus de différents milieux professionnels, ont suivi, au terme d'un stage d'une durée de trois semaines, une formation sur les premiers soins d'urgence et les méthodes de secourisme de base, assurée par le personnel d'intervention rattaché au niveau des unités d'intervention disséminées à travers la wilaya. Outre la diffusion d'une culture préventive au sein de la population et l'accroissement du nombre de secouristes bénévoles diplômés, l'opération "Un secouriste par famille" permettra d'assurer une plus grande efficacité aux missions d'intervention des secouristes et sauveteurs professionnels, grâce à l'aide et l'appui qu'ils trouveront auprès de ces secouristes bénévoles.

APS

TIZI-OUZOU, DIRECTION LOCALE DE L'EMPLOI

**13.118 primo-demandeurs
d'emploi enregistrés**

Durant le premier semestre 2011, un total de 13.118 primo-demandeurs d'emploi a été enregistré au niveau de l'Agence d'emploi de la wilaya de Tizi-Ouzou (AWEM), indique un bilan de la Direction locale de l'emploi.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le nombre d'offres d'emploi signalées durant la même période à cette institution chargée de la prise en charge de la main-d'œuvre est estimé à 9.350 postes, précise à l'APS le chef de service d'insertion et de promotion de l'emploi. Il a été procédé, sur cette offre globale d'opportunités d'emploi, au placement d'un total de 5.226 jeunes chômeurs recrutés au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). Ces placements ont donné lieu à la signature, dans le cadre du même dispositif d'emploi, de 2.529 contrats d'insertion de diplômés (CID), 2.600 contrats d'insertion professionnelle (CIP) et 97 contrats de formation insertion (CIF), destinés à des recrues sans qualification professionnelle.

D'après les données de l'AWEM, la demande "classique" d'emploi a atteint, au cours de la première moitié de l'année en cours, pas moins de 29.910 postulants, dont des demandeurs ayant perdu leur travail initial pour de multiples raisons,



alors que l'offre est de seulement 3.677 postes, souligne l'APS. Grâce à cette offre globale d'emploi, 2.960 postes ont été créés pour le secteur économique privé, contre 717 pour le secteur économique public. La prépondérance du premier secteur dans la création de l'emploi s'explique par le fait que le tissu économique local est dominé par la Petite et moyenne entreprise (PME). Les placements effectués ont été estimés à 2.627 postes, alors que le

reste devrait être affecté "au fur et à mesure de la finalisation des dossiers des postulants", souligne le même responsable. Par ailleurs, le marché local du travail a, selon l'APS, enregistré, durant les six premiers mois de cette année, un apport de quelque 1.714 postes créés au titre du dispositif de création de micro-entreprises, dont une offre de l'ANSEJ de 1.325 emplois et 389 autres de la CNAC.

B. M.

M'SILA, IRRIGATION AGRICOLE

**Mise en place de procédés
pour l'économie d'eau**

Des procédés d'économie d'eau dans l'irrigation agricole seront bientôt mis en application à Msila, a annoncé le directeur des services agricoles (DSA). Le même responsable a indiqué que l'opération qui touchera plusieurs périmètres agricoles à travers la wilaya est l'aboutissement du diagnostic établi der-

nièrement par des experts rattachés à des organismes nationaux et des institutions internationales spécialisées, tels que l'Institut international pour la gestion de l'eau, l'Agence nationale des ressources en eau, l'Institut national de recherche agricole et l'Office national d'assainissement. Ce diagnostic prend en compte les nom-

breuses caractéristiques de la wilaya de M'sila, en particulier son climat connu pour être semi-aride, pauvre en précipitation, mais également le bassin du Hodna avec ses eaux souterraines, surexploitées en raison de la faiblesse de la mobilisation des eaux superficielles. Durant les phases de sécheresse prolongée, l'exploitation rationnelle des eaux souterraines devient impérative. Elle est réservée principalement à l'approvisionnement de la population en eau potable. Les autorisations de forage des puits destinés à l'irrigation agricole sont rigoureusement étudiées, a souligné le DSA. Selon le diagnostic cité précédemment, la wilaya enregistre un déficit en retenues collinaires, en barrages de différentes dimensions et autres ouvrages hydrauliques.

Le directeur de la DSA signale, en outre, que le nouveau système d'irrigation prendra en compte également les eaux traitées par les stations d'épuration, de M'sila, Bousaâda et Sidi Aïssa. Il couvrira, à terme, 12.000 ha qui s'ajouteront aux périmètres pris en charge par le barrage de Sibla, dans la région de Magra. La wilaya de M'sila exploite plus de 2.000 puits répartis sur différentes parties de son territoire. Suite de l'extension des périmètres irrigués à plus de 10.000 ha, les autorités locales ont suspendu les autorisations de forage.

APS

CONSTANTINE, PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Installation prochaine d'un «conseil consultatif»

Pour mieux valoriser l'œuvre des hommes et de la nature dans la région de Constantine, un "conseil consultatif" pour la préservation du patrimoine culturel de la wilaya de Constantine sera "prochainement" installé, a indiqué le wali, M. Nouredine Bedoui.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce comité de sauvegarde des biens matériels et immatériels de l'antique Cirta et de sa région sera composé de représentants des directions de la Culture et du Tourisme ainsi que d'élus locaux, a précisé M. Bedoui à l'APS en marge de la célébration de la Journée internationale du tourisme, organisée au palais Ahmed-Bey, récemment restauré. La préservation des "références" du patrimoine constantinois figure parmi les priorités des autorités locales qui œuvrent à "rétablir" cette wilaya dans son statut de "citadelle des cultures", a souligné le chef de l'exécutif local, faisant part de l'importance de ce comité dans l'élaboration des stratégies à adopter pour la promotion du patrimoine local de cette région chargée d'histoire. Le futur comité de consultation sera chargé de donner des orientations "étudiées et réfléchies" pour assurer une meilleure gestion et une adéquate exploitation des sites archéologiques et des monuments ancestraux dont dispose la wilaya de



Constantine, a dit le premier responsable de la wilaya. La mise en place de ce conseil devra également permettre d'encourager la recherche scientifique et historique dans les domaines de l'archéologie et de l'artisanat notamment, a ajouté M. Bedoui qui a insisté sur une "réelle implication de l'université" pour la revalorisation du riche patrimoine culturel "enfoui sous les pavés" de cette ville.

Selon l'APS, les membres du conseil consultatif seront considérés comme partie prenante dans toute opération de réhabilitation des sites archéologiques, a encore souligné le wali, annonçant le lancement prochain d'une "vaste opération de restaura-

tion des vestiges éparpillés aux quatre coins de la wilaya". Un programme aussi riche que varié a été concocté à Constantine pour la célébration de la Journée internationale du tourisme placée sous le signe «Le tourisme et le rapprochement des cultures». Une exposition a été ainsi organisée au palais Ahmed Bey pour la promotion des potentialités touristiques de la wilaya et de la culture artisanale propre à la région de Constantine. La célébration de la Journée mondiale du tourisme a été mise à profit pour la remise des permis d'exploitation de trois restaurants classés de la wilaya.

B. M.

ORAN, ARÈNES DE HAÏ MAHIEDDINE

Un spectacle de tauromachie avant fin 2011



Un spectacle de tauromachie sera organisé "avant fin 2011" aux arènes, situées à haï Mahieddine (ex-Eckmuhl) à l'ouest d'Oran, a annoncé le wali d'Oran. "Le dossier d'organisation de cette manifestation est ficelé. Il ne reste que les travaux de finition de cette infrastructure en cours de réhabilitation pour son utilisation", a déclaré M. Abdelmalek

Boudiaf, en marge d'une rencontre de célébration de la Journée mondiale du tourisme. "Il s'agit pour nous de valoriser cet espace culturel et lui redonner vie, notamment à travers l'organisation également de manifestations culturelles et touristiques", a ajouté le chef de l'exécutif local. Les Arènes d'Oran ont été édifiées en 1906 et réouvertes pour les corridas en 1954.

Laissées à l'état d'abandon pendant plusieurs années, elles ont fait l'objet de réhabilitation dans les dernières années, dans le cadre de la valorisation du patrimoine de la ville d'Oran. Le chef de l'exécutif local a souligné, dans ce sens, la démarche préconisée au niveau local pour impulser le secteur du tourisme à travers le rapprochement des cultures et ce, par la valorisation du patrimoine historique, culturel et culturel ainsi que la promotion des cultures du monde. M. Boudiaf a relevé, dans le cadre de la modernisation du grand projet urbain (GPU) d'Oran, l'affectation prochaine d'une dizaine de nouvelles assiettes foncières à des investisseurs pour la réalisation d'établissements hôteliers de classe internationale (entre 4 et 5 étoiles), selon une optique de cohérence urbaine. Il a annoncé également l'ouverture "très prochainement" du "Centre de convention" (CCO) d'Oran afin de développer le tourisme d'affaires. La rencontre sur le tourisme, organisée au musée El-Moudjahid, a été marquée par l'organisation d'une exposition dédiée à la richesse du patrimoine touristique et culturel de la ville d'Oran (sites, monuments historiques et autres projets hôteliers lancés ou en cours de réalisation).

APS

ANNABA

Programme d'investissement pour le port

Un important programme d'investissement a été mis en œuvre à l'Entreprise portuaire de Annaba (EPA) afin de mieux répondre aux attentes des clients et d'améliorer la productivité en ce qui concerne surtout le traitement des conteneurs, selon cette entreprise. La sécurité du mouvement de navigation et l'optimisation des manœuvres d'accostage des navires sont les autres objectifs de ce programme qui prévoit, dans ce cadre, le renforcement de l'enceinte portuaire en équipements spécifiques, a ajouté la même entreprise, sans préciser le montant de ces investissements. En plus d'un nouveau remorqueur et d'une nouvelle vedette de pilotage, l'EPA devra réceptionner "très prochainement" une grue de 100 tonnes destinée à la manutention des conteneurs, quatre tracteurs et deux chariots élévateurs, a également indiqué l'entreprise qui a révélé que d'autres lots d'équipements, notamment un "reach stacker" de 45 tonnes (chariot élévateur de gros tonnage capable de soulever et de déplacer des conteneurs), ainsi que quatre autres chariots élévateurs sont également prévus dans le programme d'investissement. Parallèlement, le port de Annaba, dont la gare maritime a été réaménagée pour améliorer davantage les conditions de transit des passagers, vient de lancer des travaux de réalisation d'une plate-forme logistique, en partenariat avec l'entreprise portuaire de Skikda et la Société de Transport Inter Modal (STIM) et de confortement de sa jetée principale, a également fait savoir la Direction de l'EPA. Figurant parmi les 10 principaux ports de commerce du pays, le port de Annaba rayonne sur 12 wilayas, dont quelques-unes sont connues pour abriter des zones industrielles à fort potentiel de développement et des ressources naturelles telles que le minerai de fer, le phosphate et les champs pétroliers.

MOSTAGANEM

Labours-semailles pour 53.000 ha

Une superficie de 53.000 hectares, destinés à la céréaliculture, est ciblée par la campagne labours-semailles de la saison agricole 2011-2012 dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué le directeur des services agricoles. M. Abdelkader Mouissi a ajouté que la campagne, qui sera lancée au début du mois d'octobre prochain pour se poursuivre jusqu'à fin décembre, prévoit l'emblavement de 29.000 ha en orge, 16.000 ha en blé tendre, 5.000 ha en blé dur et 2.500 ha en avoine. La Direction des services agricoles a réuni, en coordination avec les différents opérateurs concernés, toutes les conditions nécessaires à la réussite de cette campagne, en augmentant notamment le quota des semences octroyées aux agriculteurs par les Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS) d'Oued Rhiou et de Relizane, a indiqué la même source, précisant que cette augmentation est de l'ordre de 6% à 30%, soit 12.000 quintaux. Environ 5.000 quintaux de semences traitées, 5.000 qx d'engrais, dont le prix est subventionné par l'Etat à hauteur de 20%, sont fournis aux céréaliculteurs, a ajouté M. Mouissi. La Direction du secteur a organisé, au niveau des dix dairas de la wilaya, des rencontres de vulgarisation et de sensibilisation au profit des fellahs ayant permis d'expliquer différentes mesures prévues par l'Etat pour soutenir la production céréalière, notamment le crédit sans intérêt "Rfig". La wilaya de Mostaganem a enregistré, durant la saison agricole écoulée, une production estimée à 500.000 quintaux de céréales, soit une baisse de 40% par rapport à la saison 2009-2010 en raison, explique-t-on, de la "faible" pluviométrie dans la région.

APS

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU

Pressions sur certains membres du Conseil de sécurité

L'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations unies, M. Riyad Mansour, a déclaré, vendredi à New York, que certains membres du Conseil de sécurité subissaient des "pressions extrêmement fortes" de certaines parties qui veulent les influencer au moment où le Conseil est saisi de la question de la pleine admission de la Palestine comme Etat membre de l'ONU.

Intervenant devant le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Mansour a affir-

mé, en faisant allusion aux Etats-Unis, qu'«un Etat très puissant, qui a le droit de veto, a publiquement déclaré qu'il ferait obstruction» à la demande palestinienne. «Mais cela ne dissuadera pas les Palestiniens», a souligné M. Mansour qui a fait valoir que l'Autorité palestinienne «a d'autres options, notamment devant l'Assemblée générale, qu'elle étudiera si cela s'avère nécessaire».

Pour lui, la demande d'admission de l'Etat de Palestine, en tant qu'Etat membre des Nations unies à part entière, marque le début de l'ère du «printemps palestinien». Evoquant que l'on vivait «un moment historique et de grande fierté», suivi par des centaines de milliers de Palestiniens, en particulier dans les camps de réfugiés, M. Mansour a estimé que la présence d'un Etat de Palestine à l'ONU était un «droit naturel, historique et légal du peuple palestinien» et ce pour deux raisons. Il s'agit, a-t-il expliqué, des institutions nécessaires à la gestion de cet Etat qui ont été créées et approuvées par l'ensemble de la communauté internationale, tandis que 131 Etats membres des Nations unies reconnaissent déjà la Palestine en tant qu'Etat indépendant, ajoutant que deux autres Etats qui viennent de procéder à cette reconnaissance l'annonceront bientôt de manière officielle et publique.

M. Mansour a indiqué que «les négociations avec Israël sont conditionnées par deux points : elles doivent se faire sur la base des frontières de 1967 et les activités liées aux colonies de peuplement doivent cesser dans les territoires occupés et à El-



Qods-Est. Malheureusement, Israël a répondu à ces conditions, non pas avec des mots mais avec des actions, puisque son gouvernement a annoncé la construction de nouvelles colonies à El-Qods-Est», a regretté M. Mansour, considérant qu'avec ce genre d'agissements, Israël ferme la porte aux négociations. Pour être adoptée,

rappelle-t-on, la demande de Mahmoud Abbas pour l'admission de la Palestine comme Etat membre de l'ONU, doit recueillir le soutien de neuf des 15 membres du Conseil et ne faire l'objet d'aucun veto parmi les cinq membres permanents.

APS

PAKISTAN

Cinq policiers tués dans un attentat

Un attentat à la bombe perpétré samedi dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, a fait au moins cinq tués parmi la police, dont un officier, et neuf blessés, a-t-on indiqué de sources officielles.

Selon l'officier de coordination du district, Farid Khan, un camion de la police a roulé sur une bombe posée en bordure de route dans le district de Tor Ghar de la province.

Au moins cinq policiers, à bord du véhicule, ont été tués sur le coup, alors que neuf autres ont été blessés dans l'explosion de la bombe déclenchée à distance, a précisé M. Khan.

Selon une autre source policière, le véhicule, qui transportait 32 policiers, se dirigeait vers le centre de formation de la police situé dans la ville d'Abbottabad lorsque l'attentat s'est produit.

L'attentat n'a pas été revendiqué pour l'instant.

TURQUIE

Un mort dans une explosion près de Antalya

Une personne a été tuée et deux autres ont été blessées dans une explosion d'origine inconnue, qui a secoué, vendredi, la ville de Kemer, près d'Antalya, la première station balnéaire de la Turquie.

Selon l'Agence de presse turque Dogan (DHA), la personne décédée est un kamikaze, qui s'est fait exploser près d'un poste de la gendarmerie turque à Goycuk, une banlieue résidentielle de la station touristique d'Antalya.

Les autorités turques accusent le TAK de servir de prête-nom au Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), qui a pris les armes contre l'Etat turc dans les années 1980.

Les affrontements entre les forces turques et les rebelles kurdes se sont multipliés depuis les élections législatives du 12 juin dernier. Ankara menace de lancer une incursion militaire dans le nord de l'Irak contre le PKK.

APS

ELECTIONS DE LA CONSTITUANTE EN TUNISIE

La campagne a débuté hier

La campagne électorale pour les élections de l'Assemblée constituante, qui aura pour mission d'élaborer une nouvelle constitution et de veiller à la gestion des affaires publiques lors de cette étape transitoire, devait débuter hier samedi, a indiqué l'instance des élections. Selon les statistiques établies par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), le nombre de candidats aux élections de la Constituante est estimé à 10.937, répartis sur 1.424 listes dans les 27 circonscriptions électorales à travers le pays.

Les listes partisans sont en tête avec 787 listes, suivies des indépendants (587) et, en troisième et dernière position, les coalitions avec 54 listes, indiquent les statistiques. Le décret-loi tunisien définit la

campagne électorale comme étant l'ensemble des activités d'information dans les différents médias menées par une liste candidate ou ses adhérents dans l'objectif de mieux faire connaître leur programme électoral auprès de l'électorat durant une durée déterminée, conformément à un calendrier électoral.

L'opération électorale, prévue le 23 octobre, est supervisée pour la première fois en Tunisie, depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1956, par une structure indépendante dénommée l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE).

L'ISIE se chargera, tout au long de la campagne électorale, à contrôler les médias dans leur couverture de la campagne électorale par le biais d'observateurs

recrutés à cet effet. S'agissant du financement de la campagne électorale, cette opération est soumise au contrôle de la cour des comptes et de l'ISIE chargée de veiller à la stricte application des dispositions du décret-loi relatif à l'élection des membres de la Constituante, y compris le suivi des campagnes électorales et le respect du principe de l'égalité des chances entre les candidats en lice.

Pour ce qui est des ressources du financement, les principes et règles régissant cette matière sont régis par les dispositions des articles du décret-loi électoral qui institue une obligation à la charge de chaque parti ou liste candidate d'ouvrir un compte bancaire unique soumis au contrôle de la Cour des Comptes.

APS

YEMEN

L'accalmie n'aura duré que quelques jours

Les combats ont repris, hier à Sanaa, la capitale du Yémen, laissant craindre un basculement du pays dans la guerre civile. Toute la matinée, des affrontements à l'arme automatique ont opposé les forces de la Garde républicaine, dirigée par le fils aîné du président, Ali Abdallah Saleh, aux troupes de la première division blindée, commandée par le général dissident Ali Mohsen al-Ahmar. Des affrontements ont également eu lieu dans le quar-

tier d'Al-Hassaba, où se concentrent les partisans du cheikh Sadok al-Ahmar, qui a rejoint l'opposition en mars. Deux combattants tribaux y ont été tués.

Les combats ont également fait un mort mercredi soir à Taëz, l'une des premières villes à s'être soulevée contre le pouvoir yéménite. Au total, près de 100 personnes, majoritairement des civils, ont péri dans les violences de ces deux dernières semaines.

Confronté depuis huit mois à un mouvement de contestation populaire auquel s'est ralliée la puissante confédération tribale des Hached, le président Saleh refuse toujours de démissionner. Lors d'un discours diffusé la semaine dernière à la télévision, il s'est contenté de promettre, une nouvelle fois, «une transition pacifique du pouvoir [...] par le biais d'élections et d'un scrutin présidentiel anticipé».

R. I.

Les développeurs algériens se mettent de la partie

Page 14



KARIM DEMBRI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CISCO ALGÉRIE :



«Avec la 3G, nous allons contribuer au développement des contenus»

Page 12

MED IT 2011

Huawei propose des smartphones sous Android

Page 12



HADJ 2011

Mobilis accompagne les pèlerins algériens

Page 13



PROTECTION CONTRE LES MENACES INFORMATIQUES MODERNES

HP présente ses solutions de sécurité pour l'entreprise Instant-On

Page 13

KARIM DEMBRI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CISCO ALGÉRIE :

«Avec la 3G, nous allons contribuer au développement des contenus»

Cisco a réuni sept de ses partenaires les plus stratégiques, en Algérie, afin de présenter les dernières solutions technologiques et autres innovations techniques au sein du village Cisco au MED-IT 2011 situé au stand numéro 86, à l'entrée du patio au cœur du Palais de la culture à Alger.

Les visiteurs ont eu l'occasion de découvrir les dernières solutions technologiques de Cisco, notamment celles centrées autour de ses 5 priorités majeures. Il s'agit du Routing, le Switching et autres services - incluant des solutions complètes de sécurité et de mobilité, la collaboration - qui inclut la tablette new business ainsi que les dernières offres concernant la vidéo-



conférence, Data Centres, Virtualisation, et autres Cloud, la vidéo et les architectures nécessaires à la transformation d'affaires.

MED IT 2011

Huawei propose des smartphones sous Android



Huawei, grand prestataire de solutions de télécommunication, est fortement présent au salon Med IT de cette année. Il a choisi cette manifestation à caractère international pour expliquer sa stratégie de pénétration du marché et de ses ambitions. Il adopte le concept de « Smart Device, Simple World » (Dispositif intelligent, monde simple), et a pour mission de fournir les produits intelligents et conviviaux que demandent les clients. Rencontré dans le stand de l'opérateur, Amar Hamamdji, manager de produits, affirme à mobilealgerie.com que la présence de

Huawei à ce salon est une excellente opportunité pour se faire connaître autant des professionnels qu'après du grand public. Huawei ne cache pas son ambition de vouloir concurrencer les plus grands en matière de terminaux mobiles et annonce la commercialisation de son premier Smartphone en Algérie pour la fin du mois d'octobre. Six modèles ont été homologués dont Huawei Ideos U8150, un nouveau smartphone sous Android 2.2, vendu à 16 000 DA et Huawei G2101 un téléphone d'entrée de gamme cédé à 2400 DA. Les autres modèles sont G 5500, G3610, le G

6605 et le U 8800. Parmi les autres nouveautés en homologation figurent les tablettes en deux versions : S7 Slim et sa nouvelle tablette de 7 pouces, la MediaPad qui tournera sous Android 3.2. Huawei est un géant du mobile. Le groupe chinois vend chaque année des millions de clés 3G et de mobiles low cost auprès des opérateurs du monde entier (89 millions en 2009). Il fournit également des équipements radio pour les réseaux 3G de la planète. Les tiers des communications dans le monde passent par le réseau Huawei ! Fibre optique, réseaux télécoms, services globalisés et terminaux. Il a réalisé un chiffre d'affaires mondial de 28 milliards de dollars en 2010, dont 26 milliards avec les opérateurs et 2 milliards avec des entreprises. Ses produits sont vendus dans 140 pays et Huawei compte comme clients 45 des 50 premiers opérateurs téléphoniques. Une partie importante du chiffre d'affaires de Huawei cette année provenait des dépenses des télécommunications nationales pour les services 3G et les équipements de télécommunications reliés à ce nouveau type de téléphonie mobile. Après avoir dépassé Alcatel-Lucent et Nokia Siemens, Huawei est devenu le deuxième plus grand fabricant d'équipements de télécommunications derrière Ericsson.

Rencontré sur place, Karim Dembri, directeur général de Cisco, a affirmé à Mobilealgerie.com qu'un «intérêt particulier a été accordé à la visibilité et au rafraîchissement des prospectus et support de démonstration. Nous respectons la politique de vente indirecte qui a des effets favorables sur la compétence locale. Ce sont des sociétés algériennes qui garantissent la création d'emplois et de compétences».

Concernant la 3G en Algérie, M.Dembri a souligné que : «c'est une très bonne chose. Aujourd'hui, le haut débit mobile est un constituant important de la société de l'information. Les usages se multiplient sur les terminaux intelligents et les tablettes. La consommation d'Internet est une tendance durable avec des applications de plus en plus intéressantes. D'autres part, la 3G ouvre des perspectives de développement de contenu et suscite l'explosion de la créativité. On est dans le registre des solutions innovantes. En somme, c'est un bon moyen d'accélérer l'avancée des TIC en Algérie, disons que ça aura un effet de levier ».

Notre interlocuteur a par ailleurs indiqué que pour accompagner le lancement de la 3G en Algérie, Cisco fera probablement appel à de nouveaux associés qui viendront enrichir déjà une toile bien tissée de partenaires.

Quand à la téléprésence, il reste dans le vague, se contentant de dire qu'il « y a clairement de l'intérêt, des appels d'offres sont en préparation concernant surtout le secteur étatique et quelques privés ».

Pour Cisco, il s'agit de créer un univers dans lequel la technologie serait un vecteur d'opportunités pour les organisations, connectant les individus et les groupes pour qu'ils fonctionnent comme des équipes.

La communication visuelle devient un outil au service des entreprises. La communication est plus riche ; elle prend davantage de profondeur et un aspect plus humain. Par ailleurs, l'empreinte carbone des entreprises se réduit parallèlement aux impératifs de déplacement. La communication visuelle améliore les processus métier existants pour lesquels le diagnostic est essentiel (Santé, défense du territoire).

Elle augmente l'efficacité tout en réduisant les coûts et améliore également considérablement la productivité.

Un message principal a été délivré lors de ce salon : Cisco veut transformer la façon dont les gens se connectent, communiquent et collaborent.

GN NETCOM

Centres d'appels et secteur public ciblés



GN, représenté par la marque Jabra, veut renforcer sa position en tant que l'un des premiers fournisseurs mondiaux en pleine expansion de solutions de communication mains libres. C'est pour cette raison qu'elle participe au MED IT 2011.

GN développe, fabrique et commercialise une large gamme de micro-casques sans fil pour les utilisateurs de téléphones portables, ainsi que des micro-casques sans fil et filaires pour les centres d'appel et le bureau. GN Netcom innove dans les communications depuis 1869. Jabra apporte au marché du casque filaire son expertise dans les domaines de l'acoustique, du confort et du design. L'entreprise a récemment mis sur le marché des solutions évoluées intégrant le nec plus ultra de la technologie. « Conforme à sa stratégie de ventes indirectes, Jabra est présent en Algérie au travers son partenaire historique et officiel NSI (Nord Sud Intégration). Par sa présence locale, NSI apporte son expertise commerciale et technique, tout en répondant aux besoins de support et assurant la garantie des produits sur le territoire. NSI propose aussi une compétence dans le domaine des centres d'appels avec une offre complète de gestion des appels entrants et sortants », affirme Georges Bellot, Channel Account Manager, au sein de GN Netcom France, rencontré sur le stand.

Jabra s'adresse aujourd'hui à deux marchés principaux, celui historique des centres d'appels et celui plus général en complément des solutions téléphoniques de bureau afin d'apporter confort et liberté de mouvement. «Aujourd'hui en Algérie, le marché le plus actif est celui des Centres d'appels sur lequel nous notons un dynamisme et un accroissement quotidien du nombre de positions. Ces positions adressent le marché offshore pour répondre à des demandes de donneurs d'ordre étrangers, mais aussi le marché algérien dans le secteur public par exemple afin de répondre aux questions et démarches administratives des usagers ou dans le secteur industriel dans le but de la relation client des services consommateurs », dira-t-il en substance.

Alors le Med IT est une forme de présence qui s'inscrit dans le cadre du développement commercial, pour rassurer les clients existants, présenter les nouvelles solutions, rencontrer les nouveaux acteurs mais aussi sensibiliser les installateurs, revendeurs, intégrateurs de solutions téléphoniques aux bénéfices de l'utilisation des casques au quotidien. Des études montrent que l'utilisation d'un casque permet de gagner 7,5 minutes par heure en conversation téléphonique.

La marque propose une plus grande profondeur de gamme et une meilleure adhérence aux besoins des utilisateurs. Les caractéristiques mises en avant sont multiples : Le confort, l'ergonomie, la qualité acoustique et un positionnement tarifaire agressif. En outre, sa gamme est adaptée aux déploiements massifs.

PROTECTION CONTRE LES MENACES INFORMATIQUE MODERNES

HP présente ses solutions de sécurité pour l'entreprise Instant-On

HP a présenté hier son offre étendue de solutions de sécurité, annonce un communiqué de l'entreprise. Il s'agit d'une offre conçue spécialement pour aider les entreprises à mettre en œuvre une stratégie de sécurité complète afin de faire face aux menaces et aux préjudices éventuels liés au développement de la mobilité, du Cloud Computing et de l'adoption des réseaux sociaux.

Les menaces informatique ont gagné en sophistication et en persistance tout en devenant plus difficiles à anticiper. Une nouvelle étude conduite pour HP montre que le volume et la complexité des menaces informatiques ont continué à progresser. Plus de 50 % des responsables métiers et techniques sondés estiment que les incidents de sécurité au sein de leur organisation ont été plus nombreux au cours de l'année dernière. Près de 30 % ont reconnu avoir été victime d'un incident lié à un accès interne non autorisé. Et 20 % ont répondu avoir été confrontés à une intrusion. Pour faire face à ces menaces, les organisations ont besoin d'établir une approche plus durable de la gestion de la sécurité et du risque. Le framework HP Enterprise Security Solutions répond à ce besoin en fournissant des capacités globales de gestion de la sécurité de l'information, couplées à des centres d'exploitation de la sécurité (SOC) et à des technologies modernes fournissant des renseignements immédiatement exploités

sur la sécurité effective de l'infrastructure et des données.

A cet effet, cette offre étendue intègre de nouvelles fonctionnalités conçues pour aider les entreprises à évaluer, transformer, administrer et optimiser leurs investissements en matière de sécurité du système d'information.

Outre cette offre qui protège les entreprises des menaces informatiques, HP propose désormais un atelier d'une journée : « L'Enterprise Security Discovery Workshop »,



basé sur le framework HP Enterprise Security Solutions, pour permettre à ses clients d'identifier les interactions entre les systèmes de gestion de l'information et l'exploitation de leurs outils de sécurité. En fait, cet atelier aide les clients à comprendre l'exposition de leurs organisations à des menaces internes et externes, identifier les facteurs critiques de sécurisation de l'entreprise et enfin créer des programmes de transformation sur mesure à partir de pratiques de référence.

En outre, HP vient de présenter la dernière édition du rapport semestriel de ses HP Digital Vaccine Labs (DVLabs) sur les menaces informatiques, le Cyber Security Risks Report, qui offre aux clients une vision détaillée des vulnérabilités, des menaces et des attaques recensées au cours du premier semestre 2011. Ce rapport aide les entreprises à prendre la mesure de l'état actuel du paysage de la menace informatique afin de leur permettre d'évaluer et d'ajuster leurs approches.

HADJ 2011

Mobilis accompagne les pèlerins algériens

A l'occasion de la saison du Hadj 2011, Mobilis accompagne cette année encore nos pèlerins aux Lieux Saints de l'Islam, annonce un communiqué de l'opérateur.

Cet accompagnement se fait à travers la dotation gratuite de tous les pèlerins algériens d'une SIM prépayée et ce au niveau des aéroports à partir desquels des vols vers La Mecque sont programmés.

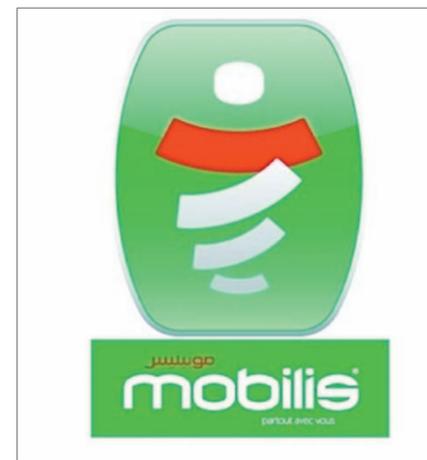
Les SIM dotées d'un crédit offert, seront remises au moment de la récupération du billet d'avion, elles permettront d'effectuer des appels vers l'Algérie, via l'opérateur Saoudien

Mobily au tarif le plus bas du marché 74 DA la minute, précise la même source.

Ainsi, nos pèlerins restent joignables à partir de l'Algérie à 24 DA la minute, ce qui leur permettra de rester en contact permanent avec leurs parents et leurs proches.

Par ailleurs et en cette occasion, les communications des abonnés Mobilis, vers les réseaux fixe et Mobile de l'Arabie saoudite, seront taxées également à 24 DA la minute.

Enfin, Mobilis souligne que cette opération a été lancée avec le concours des partenaires de Mobilis, Air Algérie, Touring Voyages Algérie et l'opérateur saoudien Mobily.





APPLICATIONS SUR MOBILES

Les développeurs algériens se mettent de la partie

La huitième édition du MED IT vient de prendre fin au Palais de la culture d'Alger. L'événement, désormais cyclique dans notre pays, aura permis de révéler qu'en matière d'applications sur mobiles, les développeurs algériens mettent le pied à l'étrier.

Avec 180 millions de smartphones vendus à travers la Planète, les applications mobiles connaissent une demande accrue, et le potentiel de nouveaux utilisateurs est énorme. L'Algérie n'est pas en reste de ce phénomène et ne pourra qu'être davantage concernée par cette tendance. Ceci est d'autant plus vrai que l'arrivée de la 3G est annoncée, avec à la clé l'utilisation croissante des smartphones. 200 applications sont téléchargées dans le monde chaque seconde et ce n'est qu'un début. L'Algérie ne pourra, donc, que tirer profit d'un marché qui génère d'énormes revenus. Ces derniers devraient plus que doubler cette année pour atteindre 15 milliards de dollars, puis 58 milliards de dollars en 2014, selon Gartner.

Ainsi, le MED IT, événement organisé par la société Xcom a vu, comme de coutume, l'aménagement d'un concours. Ce dernier a eu pour intitulé «Applications mobiles» et a été coiffé par la remise de prix aux lauréats. La cérémonie de distinction des vainqueurs a été rehaussée par la présence du chef de cabinet du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Malik Si Mohamed, DG de l'ENRS, M. Toufik Khelladi ainsi que des membres du jury, des cadres d'institutions publiques et des exposants du Med-IT.

La société de production de données géographiques GPCDZ, représentée par M. Abdelmalek Bellaouane, a remporté le premier prix pour une application Web et mobile baptisée «Win Rani». Cette dernière est une application gratuite offrant les services d'un annuaire géographique. Une fois téléchargée sur le smartphone mobile ou à partir d'une connexion avec PC, Win Rani permet de se situer et de situer les endroits recherchés d'une manière simple. L'application permet des recherches par mots clés à l'exemple de pharmacie, restaurant, avocat, architecte



ou autre, ou bien par filtre «secteur d'activité» comme le secteur médical donnant ainsi accès aux résultats s'y rapportant tels les cliniques, les hôpitaux, les cabinets médicaux, les officines etc.

Un filtre géographique est, également, disponible rendant possible une recherche par commune, wilaya, ou même dans un rayon géographique spécifique. Exemple : trouver tous les cabinets médicaux dans un rayon de 2 km. Il est à signaler que Win Rani rencontre déjà un grand succès puisque près de 40.000 téléchargements ont été enregistrés en seulement trois semaines après son lancement. Le second prix est revenu au binôme MM. Guissous

Kamel et Bourouis Abderrahim pour leur application mobile GSMobile permettant la localisation géographique des enfants et des personnes âgées. La troisième place a été pour M. Talmat Sofiane de Synapse Information Technologie pour le projet ICOS, une application de préservation et de partage des données.

Le coup de cœur du jury est allé à l'application «Dr Rakmi», un jeu mathématique construit sur la plate-forme Bada de Samsung. Les lauréats ont remporté des lots d'équipements dont des smartphones et tablettes de la gamme Galaxy offerts par Samsung, sponsor officiel du concours. Le concours technologique organisé,

donc, dans le cadre de la tenue de la 8e édition du Med-IT 2011, a enregistré l'inscription de 50 développeurs pour participer à la sélection et présenter des applications mobiles. Sur les candidats inscrits 24% étaient des étudiants et 76% des professionnels d'entreprises. La typologie des applications présentées répond quant à elle à ce profil : «utilitaires» (33%), «jeux» (19%), «tourisme» (14%), «sports» (9%), «productivité» (5%), «météo» (5%), «livres numériques» (5%), «actualité» (5%) et «navigation» (5%).

Concernant les plates-formes utilisées, Android domine avec (52%) suivi de Java (38%) de Bada (19%), d'IOS (14%) et de Windows Mobile (4%). Les dossiers ont été retenus par les 6 membres du jury selon les critères suivants :

- Utilité pour l'utilisateur
- Ergonomie de l'interface et des fonctionnalités
- Compatibilité avec les terminaux
- Compatibilité avec les plates-formes
- Modèle économique
- Projet Marketing

Organisé sous le haut patronage du ministère de la Poste et des Tic et sponsorisé par Samsung Algérie, ce concours avait pour objectif de voir émerger une nouvelle vague de jeunes compétences algériennes et de nouveaux talents dans le domaine du développement d'applications mobiles. En matière d'applications mobiles, le potentiel de nouveaux utilisateurs est énorme. D'après une étude du Pew Research Center, seulement 39% des adultes américains ont des applications sur leur téléphone mobile. En France, le potentiel de croissance est encore plus important, puisque seulement 18% de la population possède un smartphone, donc, plus de 80% de gens n'ont tout simplement pas encore accès au marché de l'application. Dans ce domaine, le besoin en Algérie est encore incommensurable.

ANOUAR BENMALEK PRÉSENTE «TU NE MOURAS PLUS JAMAIS» AU SILA

Un ouvrage autobiographique, déchirant et poignant

L'une des figures emblématiques de la littérature algérienne, à savoir Anouar Benmalek a été avant-hier l'invité du café littéraire organisé dans le cadre de la 16^e édition du Salon international du livre d'Alger. Une occasion à travers laquelle il a présenté son nouvel ouvrage «Tu ne mouras plus jamais» et à travers lequel il est revenues sur les événements phares de sa vie lié à son pays natal.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'auteur de *Des amants désunis* (Calmann-Lévy), de *L'Enfant du peuple ancien*, de *Ô Maria* et *Le rapt*, dont les œuvres furent traduites en dix langues et pour lesquelles il a reçu plusieurs prix, n'a pas manqué de rendre hommage à sa défunte mère «*Qui s'étonnera que j'écrive ? Ma généalogie est un roman. Mais aujourd'hui maman est morte. Et le seul roman que j'aimerais écrire, c'est celui de l'amour que je ne lui ai pas assez manifesté*», annonce-t-il dans son œuvre.

Nous comprendrons que ce livre est né d'un chagrin incommensurable et d'une colère débordante.

D'abord le chagrin de voir la mort arracher le dernier souffle à sa maman puis de la colère contre les hôpitaux algériens qui en sont la cause, puisque «*ma mère a été laissée à l'abandon*».

Il dira à ce propos «*il est insupportable de voir autant de mépris envers les malades qui ont le plus besoin d'attention et de réconfort*».

À l'occasion de cette rencontre il reviendra sur ses écrits caractérisés par une la violence et la colère «*j'aurai peut-être écrit des choses plus clémentes si j'avais vécu ailleurs, mais lorsqu'on a vécu en Algérie on n'arrive pas à se détacher de cela*».

Le plus grand regret d'Anouar Benmalek est de n'avoir pas confié à sa mère ses sentiments profonds envers elle «*je regretterai toute ma vie le fait de n'avoir pas dit à ma mère que je l'aime*». C'est ainsi qu'il justifiera ce récit autobiographique «*je n'ai pas pu*



écrire autre chose maintenant qu'un récit personnel dans lequel le narrateur et l'auteur n'en font qu'un»

Anouar Benmalek écrivain, poète, nouvelliste, romancier et journaliste, est né d'un mariage mixte (mère marocaine et père algérien) le 11 janvier 1956 à Casablanca. Il est aussi l'auteur de plusieurs œuvres littéraires, l'écrivain a pourtant fait des études dans un domaine autre que la littérature et est professeur de mathématiques à l'université des sciences et des technologies d'Alger à Bab-Ezzouar (doctorat d'État en probabilités et statistique à Kiev et maîtrise de mathématiques à Constantine). Durant cette même époque, Anouar Benmalek était journaliste au quotidien *Algérie-Actualité*.

Les événements d'octobre 1988 le contraignent à laisser momentanément en marge ses «activités littéraires», pour se mettre entièrement au service d'une autre cause. Il a été l'un des fondateurs, après les émeutes, du Comité algérien contre la torture. Ce n'est qu'en 1998 qu'il décide de reprendre l'écriture, faisant dans la proliféra-

tion de romans.

Il obtient plusieurs prix : Médaille de la ville de Rennes (France) pour son activité littéraire, le Prix Rachid Mimouni pour son roman *Les Amants désunis* ; sélection Fémina, sélection Médicis pour son roman *Les Amants désunis*, traduit en dix langues; et son roman *L'Enfant du peuple ancien*, traduit en huit langues, obtiendra aussi en 2000 les prix Millepages, celui des auditeurs de la RTBF (Radio Télévision Belge) et le prix RFO (Réseaux France Outre-mer) en 2001, ainsi que d'autres prix tout aussi honorables.

Ses livres ? Un jardin littéraire parsemé de mots, de scènes, d'images et de décors, autant d'éléments qui révèlent une écriture qui fourmille d'imagination. Son univers ? L'Algérie. Mais pas seulement. Mais plutôt l'exploration d'une multitude de territoires géographiques (Damas, Beyrouth, Los Angeles, l'Australie, l'Espagne...), attitude qui dénote un souci d'ouverture sur l'extérieur. Sa temporalité ? Passé. Présent. L'un imbriqué dans l'autre. L'un faisant écho à l'autre, une démarche qui attribue à ses fic-

tions une dimension essentiellement contemporaine. Ses personnages ? Des êtres humains ordinaires aux histoires de vie marquées par les blessures de la vie, en quête d'amour et de bonheur. Son œuvre ? Un Livre ouvert qui met en évidence une parole inspirée et qui inspire ; une écriture qui vous touche par l'élégance de son verbe et vous transcende par son amour pour la Liberté et son désir d'Humanité. Tout simplement. Et c'est un coup de projecteur sur l'écrivain et la lumière de grâce qui illumine son esprit inventeur de rêves hors d'atteinte, nichés çà et là, dans les jardins aux secrets mystérieux, que nous propose A. Benmalek à travers cette parole qui dit, témoigne et marque son empreinte dans l'histoire de la littérature algérienne et universelle.

La plupart des écrivains commencent par un ouvrage autobiographique, car cela est nécessaire pour eux afin de dépasser le stade de l'enfance pour arriver à celui de la maturité littéraire. Cela n'a pas été le cas d'Anouar Benmalek qui a d'abord écrit des œuvres de fictions. Il racontera ainsi la généalogie de toute sa famille issu d'un métissage méditerranéen. De la généalogie tourmentée de sa mère, née des amours, hors normes à l'aube du XX^e siècle, d'une trapéziste suisse et d'un Marocain lui-même fils d'une esclave mauritanienne ; de l'histoire de son père, passionné de théâtre, qui s'enfuit de Constantine où il ne pourrait jamais devenir comédien vers un Maroc où finalement il devint professeur ; de leur rencontre digne de mille livres, de mille films : elle à sa fenêtre, lui dans la rue, se regardant, ne disant rien, mais s'aimant déjà ; de tout cela, Anouar Benmalek envisageait de tirer une de ces vastes sagas familiales qui font s'embrasser les siècles et s'épouser les pays.

Mais sa mère vient de mourir. Et c'est un autre récit que l'amour filial lui impose d'écrire. Récit plus intime, même s'il est traversé parfois par des personnages extraordinaires comme cet ancêtre bavarois, Juif peut-être, constructeur de synagogues, cet autre, Suisse, choisissant d'être Allemand à un mauvais moment du siècle dernier, ou cette tante, algérienne, que la passion claquemure tragiquement dans la folie.

K. H.

PROJET D'ARTERIAL NETWORK

Vers des Politiques d'Education des Arts en Afrique»

Le projet « Vers des Politiques d'Education des Arts en Afrique » est un projet d'Arterial Network avec l'appui du NEPAD de l'Union Africaine, de l'Institut Goethe, de l'Université de Witwatersrand et du chapitre africain de la Fédération Internationale des Conseils des Arts et Agences Culturelles. Le projet vise à faire l'état actuel de l'éducation des arts sur le continent et à concevoir des modèles de politiques d'éducation des arts qui peuvent être mis en œuvre et adaptable dans tout pays d'Afrique. Le projet répond aux objectifs de l'Union Africaine dans son programme « Deuxième Décennie de l'Education » qui vient à son terme en 2014. Arterial Network lance ici un appel aux praticiens de l'éducation des arts et à des chercheurs à se joindre au panel des experts sur ce projet pour faire des apports stratégiques au projet en termes d'information et des données concernant les pratiques et stratégies d'éducation des arts dans leurs pays et/ou régions respectifs. Ces

apports peuvent aussi être des références à des publications ou des recherches en cours, des contacts et des réseaux qui peuvent être utiles à ce projet. Des personnes qui feront partie du panel des experts, doivent posséder une très bonne connaissance dans des domaines de politiques ou stratégies d'éducation des arts que ce soit dans le domaine formel ou informel.

Ces personnes doivent savoir couramment parler ou écrire en français, ou en anglais ou portugais selon leurs pays et régions. Ils doivent avoir une maîtrise de l'outil informatique (Microsoft Word) et avoir un accès régulier à l'internet. Le travail du panel des experts s'étendra sur 3 mois (20 octobre 2011 au 20 janvier 2012). Il y a aussi une possibilité d'extension de ce délai pour les experts qui travailleront jusqu'à la fin du projet qui est prévue pour Décembre 2013. Pendant la première période de 3 mois, les experts sélectionnés seront consultés prioritairement à travers des moyens de com-

munication électronique ou téléphonique. Vos comme noyau central pour la réussite de ce projet, le rôle des experts sera communiqué sur tout le continent et dans toutes les communications du projet ainsi que dans toutes les publications ayant rapport avec le projet comme par exemple la publication des résultats de recherches.

Le panel des experts sera la barre d'une initiative qui vise à impliquer et à faire entendre la voix de la société civile dans l'élaboration de politiques qui guideront l'éducation des arts dans tous les pays africains.

C'est un projet d'une importance vitale; à la fin de ce processus, les politiques d'éducation des arts et les plans d'exécution seront élaborés, en adéquation avec les conditions variables du continent, pour répondre au besoin de données statistiques sur les activités culturelles et créatives, ainsi que la voie à suivre en termes de renforcement des capacités. Dans cette première phase du projet, il

n'est prévu aucune rémunération du temps de consultation des experts ; ce qui signifie que la sélection des experts est à titre honorifique.

La deuxième phase du projet comprendra des séminaires et des conférences débats qui aboutiront à des recommandations qui sont les principaux résultats de ce projet de recherche à l'échelle continentale. Toutes les recherches sont coordonnées par la chargée de recherche Xolelwa Kashe-Katiya Veuillez envoyer une lettre de candidature précisant votre pays et motivant votre aptitude à faire partie de ce panel d'experts.

Le dossier doit également comporter le curriculum vitae et une précision sur le statut de membre par rapport à Arterial Network avec l'adresse complète (adresse email, skype, téléphone portable et fixe). Le tout doit parvenir au responsable du Projet Fran Cox à projectmanager@arterialnetwork.org au plus tard lundi 10 octobre 2011.

K. H.

Brad Pitt : Un nouveau film de science-fiction

Brad Pitt pourrait obtenir un nouveau rôle au cinéma. L'acteur serait pressenti pour jouer dans le film de science-fiction, *All You Need Is Kill*. Brad Pitt enchaîne les projets au cinéma. Le comédien poursuit sa carrière avec brio et pourrait obtenir un nouveau rôle pour le grand écran. En effet, il pourrait être la tête d'affiche de *All You Need Is Kill*, un long métrage de Doug Liman, avec qui il a travaillé sur *Mr. & Mrs. Smith*. Il s'agit d'une adaptation du manga de Hiroshi Sakurazaka qui sera produite par Warner Bros. La société de production a acquis les droits du roman de science fiction japonais et aurait fait une proposition à Brad Pitt. Cependant, l'acteur n'a encore rien signé pour le moment. Dans *All You Need Is Kill*, Brad Pitt incarnerait un soldat qui est prisonnier d'une boucle temporelle. Il revit alors sans cesse la même journée. Mais ce jour n'est pas ordinaire puisqu'il est victime d'une invasion d'aliens et finit par mourir à chaque fois. Il va alors tenter de survivre à chaque jour qui recommence. Un projet qui semble plutôt intéressant puisque Brad Pitt est plus habitué aux drames qu'à la science-fiction. On le retrouvera d'ailleurs à l'affiche du film, *Le stratège*, le 9 novembre prochain dans le rôle d'un manager d'une équipe de baseball.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

2007 Journée internationale de la non-violence

La première Journée internationale de la non-violence a été célébrée le 2 octobre 2007, jour anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi, chef du mouvement



pour l'indépendance de l'Inde et pionnier de la philosophie et de la stratégie de la non-violence.

« Lorsque je désespère, je me souviens que tout au cours de l'histoire, la voie de la vérité et de l'amour l'a toujours emporté. Il y a eu des tyrans et des assassins qui, pendant un certain temps, ont semblé invincibles, mais ils finissent toujours par tomber - pensez-y, toujours. Quelle différence pour les morts, les orphelins et les sans-logis que les destructions se fassent au nom du totalitarisme ou au nom sacré de la liberté et de la démocratie? Œil pour œil, et le monde entier devient aveugle. Il y a beaucoup de causes pour lesquelles je suis prêt à mourir, mais aucune pour laquelle je suis prêt à tuer ».

Mahatma Gandhi

Histoire de mon expérience avec la vérité, 1927

1925 Joséphine Baker débute dans "La Revue Nègre" à Paris.



Le fait de chanter les seins nus vêtue d'un régime de bananes la rendra très populaire. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale en 1939, elle se mobilise pour la Croix-Rouge puis gagne le Maroc où elle se met à la disposition des services de renseignements de la France libre. Elle s'acquitte de missions importantes qui lui vaudront la Légion d'honneur après les hostilités tandis que d'autres artistes comme Mistinguett, Maurice Chevalier ou Arletty se verront reprocher leur attitude ambiguë sous l'occupation.

Ne pouvant avoir d'enfant, elle achète le domaine des Milandes, en Dordogne, France, et y accueille avec Jo Bouillon qu'elle a épousé en 1947, les enfants de toutes origines qu'elle a adoptés et qu'elle appelle sa tribu arc-en-ciel. Elle y englutit sa fortune et multiplie les concerts pour poursuivre son œuvre. C'est au cours d'une ultime revue, en 1975, qu'elle tombe malade ; elle meurt le 12 avril. C'est la première femme américaine à avoir reçu les honneurs militaires français à ses funérailles

1935 L'Italie attaque l'Ethiopie

Sur les ordres du chef de l'Italie fasciste, Benito Mussolini, 40.000 hommes entrent en Abyssinie à partir des colonies italiennes de Somalie et d'Erythrée. Après plusieurs mois d'affrontements, les troupes éthiopiennes emmenées par le souverain Haïlé Sélassié, capitulent. Le 9 mai 1936 le roi d'Italie, Victor-Emanuel III deviendra empereur d'Ethiopie. Le "roi des rois", Haïlé Sélassié, retrouvera son empire en mai 1941 avec l'appui des britanniques.



2003 Dernier tour de piste canadien pour le Concorde

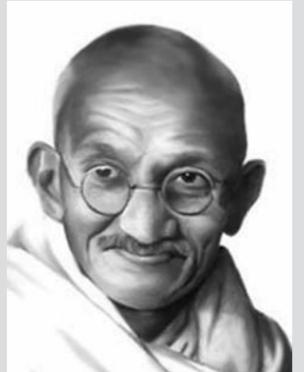


Le Concorde, l'avion supersonique de la compagnie British Airways, s'est posée à Toronto pour la dernière fois. L'avion, en provenance de Londres, a atterri à l'aéroport Pearson de Toronto dans le cadre de sa tournée d'adieu. Ensuite, il doit se rendre dans 2 villes américaines (Boston et Washington). Les billets pour cette tournée, de près de 8000\$, ont tous trouvé vendu en 48 heures. Les sept appareils Concorde du transporteur britannique seront définitivement retirés de la circulation à la fin du mois. La plupart d'entre eux seront achetés par des musées consacrés à l'aviation.

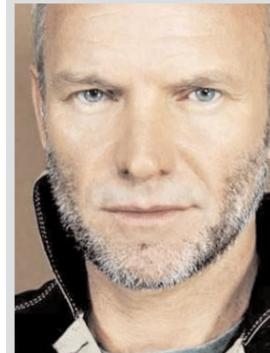
LE CARNET DU MIDI

1869 LE PÈRE DE LA NATION

Mohandas Karamchand Gandhi né ce jour est un dirigeant politique, important guide spirituel de l'Inde et du mouvement pour l'indépendance de ce pays. Il est communément connu et appelé en Inde et dans le monde comme Mahatma Gandhi. Il a été un pionnier et un théoricien de la résistance à l'oppression à l'aide de la désobéissance civile de masse, le tout fondé sur la non-violence » qui a contribué à conduire l'Inde à l'indépendance. Gandhi a inspiré de nombreux mouvements de libérations et de droits civiques autour du monde et de nombreuses autres personnalités comme Albert Schweitzer, Martin Luther King, Nelson Mandela, Steve Biko, le dalaï lama et Aung San Suu Kyi. son anniversaire y est une fête nationale. Cette date a été déclarée Journée internationale de la non-violence par l'Assemblée générale des Nations unies. Avocat ayant fait ses études de droit en Angleterre, Gandhi développa une méthode de désobéissance civile non-violente en Afrique du Sud, en organisant la lutte de la communauté indienne pour ses droits civiques. Devenu le dirigeant du Congrès national indien, Gandhi mena une campagne nationale pour l'aide aux pauvres, pour la libération des femmes indiennes, pour la fraternité entre les communautés de différentes religions ou ethnies, l'indépendance de l'Inde de toute domination étrangère. Gandhi conduisit la marche du sel, célèbre opposition à la taxe sur le sel. Il fut emprisonné plusieurs fois en Afrique du Sud et en Inde pour ses activités ; il passa en tout six ans de sa vie en prison. C'était un militant végétarien. Il pratiquait de rigoureux jeûnes sur de longues périodes, pour s'auto-purifier mais aussi comme moyen de protestation. Le jour de l'indépendance, le 15 août 1947, Gandhi ne participe pas aux festivités avec le reste de l'Inde mais reste seul à Calcutta, portant le deuil de la partition et travaillant à l'arrêt des violences. Après l'indépendance, Gandhi se concentre sur l'unité entre hindous et musulmans. Il construit un dialogue avec les dirigeants des deux communautés, travaillant à atténuer les tensions dans le nord de l'Inde et le Bengale. Le 30 janvier 1948, en chemin vers une réunion de prière, Gandhi est abattu par balles près de Birla House, à New Delhi, par Nathuram Godse, un hindou nationaliste.



1951 UNE STAR EN TOUT GENRE



Sting, de son vrai nom Gordon Matthew Thomas Sumner, voit le jour à Wallsend, près de Newcastle (nord de l'Angleterre). C'est un musicien et chanteur britannique, et occasionnellement acteur de cinéma. Avant sa carrière solo, il était le chanteur et bassiste du groupe The Police. Il se passionne tôt pour la musique, encouragé par sa mère, pianiste amatrice. Il fait ses premières armes musicales à la guitare mais découvre aussi le piano, la mandoline, le saxophone, l'harmonica et la flûte de Pan. Son surnom de « sting » lui est attribué en 1972 après le concert d'un de ces groupes, les Phoenix Jazzmen, alors qu'il portait un pull noir à rayures jaunes sur scène. Le trombone et leader du groupe, un certain Gordon Solomon, trouvait qu'il ressemblait à une abeille, d'où le nom « sting » qui veut dire dard ou pique. Sting est également un personnage engagé : il est membre du conseil d'administration de la fondation David Suzuki, il a participé à la création de la Rainforest Foundation (pour préserver la forêt vierge amazonienne), aux côtés du reporter belge Jean-Pierre Dutilleul, à la demande du chef kayapo Raoni. Avec sa femme Trudie Styler, il est engagé très activement dans son organisation et ses actions ; il organise chaque année en avril un concert caritatif. En 1988, Sting participa à la grande tournée d'Amnesty International qui passa notamment par Buenos Aires, New Delhi ou encore Paris, Londres ou Turin. Pendant ces concerts, Sting était accompagné de Bruce Springsteen, Tracy Chapman, Peter Gabriel ou encore Youssou N'Dour

1985 BEAU ET TÉNÉBREUX

Rock Hudson, de son vrai nom Roy Harold Scherer Jr., est un acteur américain né en 1925 dans l'Illinois. Dans les années 1980, il est l'une des premières vedettes à déclarer publiquement être atteint du sida, ce qui attire une grande attention sur ce fléau, mais aussi sur son homosexualité, alors totalement inconnue du grand public. Fils unique d'une modeste employée d'origine irlandaise et d'un père d'origine allemande qui les abandonne très tôt, Roy Harold Scherer connaît une enfance difficile, au côté d'une mère dominatrice et autoritaire et d'un beau-père violent. En 1943, alors qu'il vient d'avoir 18 ans, il s'engage dans la marine.



Il est démobilisé en 1946, et exerce par la suite plusieurs petits métiers. Il tente sa chance à Hollywood. L'athlétisme débutant paraît dans une quinzaine de films avant d'accéder à ces premiers rôles, avec une nette prédilection pour le western. Progressivement, son nom se rapproche du haut des affiches. Hudson impose une présence sympathique, parfois émouvante, séduisante en diable. Il devient la coqueluche du public féminin, des producteurs et de cinéastes prestigieux. On le retrouve, au côté de James Dean et Elizabeth Taylor, dans Géant. Le 25 juillet 1985, Rock Hudson révèle être atteint du Sida : dès le mois suivant, son homosexualité est ouvertement évoquée dans la presse. Le grand public constate à cette occasion combien l'image publique des vedettes, telle que les studios la construisent, peut se révéler éloignée de la réalité, Rock Hudson étant devenu, comme James Dean en son temps, l'archétype du jeune premier désirable, genre idéal, et, bien évidemment, hétérosexuel. Rock Hudson meurt des suites de cette maladie ce jour.

FOOTBALL/ELIMINATOIRES CAN-2012

7 joueurs professionnels de la RCA retenus face à l'Algérie

Le sélectionneur de l'équipe centrafricaine de football, le Français Jules Accorsi, a battu le rappel pour sept joueurs professionnels en vue du match face à l'Algérie, prévue le 9 octobre prochain au stade du 5 Juillet pour le compte de la 6^e et dernière journée (Gr. D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2012, a rapporté vendredi la presse locale.

Il s'agit de Eloge Enza-Yamissi (Troyes/France), Manassé Enza-Yamissi (Amiens/France), Hilaire Momi (Le Mans/France), Fernander Kassai (Le Mans/France), Foxi Kéthévoama (Kecskemet/Hongrie), David Manga (Partizan Belgrade/Serbie), et Franklin Anzité (Étoile FC/Singapour), précise la même source. Côté absence, la République centrafricaine sera privée des services de son gardien de but, Geoffrey Lembet (Sedan/France), et le défenseur Salif Keita (Al Jadida/Maroc) suspendus pour cumul de cartons, alors que Kelly Youga (Charlton/Angleterre) et Josué Balamandji (Reims/France), sont blessés.

La sélection centrafricaine sera en regroupement à Bangui lundi prochain, avant de rejoindre Alger le 7 octobre, soit 48 heures avant le match. Les "Fauves" sont condamnés à s'imposer face à l'Algérie et espérer un faux-pas du Maroc à domicile face à la Tanzanie pour se qualifier à la CAN-2012. A l'issue de la 5^e journée des qualifications, le



Maroc (8 points) occupe la première place du groupe en compagnie de la Centrafrique avec un goal-average favo-

rable, l'Algérie (5 points) est dernière avec la Tanzanie.

R. S.

21 Camerounais pour affronter la RD Congo

Le sélectionneur du Cameroun Javier Clément a convoqué vingt et un joueurs pour le match RD Congo-Cameroun du 7 octobre comptant pour la sixième journée des qualifications de la CAN-2012 et pour le match amical contre la Guinée Equatoriale à Malabo du 11 octobre, a indiqué la Fédération camerounaise du football.

Parmi les 21 joueurs retenus, seulement deux évoluent dans le championnat du Cameroun: Jean Efala Komgouep (Fovu Club de Baham) et Duvalois Ngako (Sable Batié).

Second du groupe E avec 8 points derrière le Sénégal (13 points), le Cameroun est condamné à s'imposer

contre la RD Congo pour espérer se classer parmi les deux meilleurs des 11 groupes des qualifications de la CAN-2012.

Liste des joueurs camerounais: Idriss Carlos Kameni (RCD Espanyol), Jules Goda (Portimonense-Portugal), Jean Efala Komgouep (Fovu Club de Baham-Cameroun) Benoit Angbwa (FK Anzhi Makhachkala-Russie), Nicolas Nkoulou (Olympique Marseille-France), Sebastien Bassong (Tottenham Hotspurs-Angleterre), Gaetan Bong, (FC Valenciennes-France), Dany Nounkeu (Gaziantepspor-Turquie), Eyong Takang Enoh, (Ajax Amsterdam-Pays Bas), Eric Djemba Djemba (OB Odense-

Danemark), Henri Bedimo, (Montpellier-France) Landry Nguemo (Bordeaux-France), Alexandre Song (Arsenal - Angleterre) Andongcho Mathew Mbuta (Dinamo Bucarest - Roumanie), Eric Maxim Choupo-Moting (Mainz 05 - Allemagne) Samuel Eto'ô (FK Anzhi Makhachkala-Russie), Joel Matip (Schalke 04-Allemagne), Benjamin Moukandjo (AS Nancy-France), Duvalois Ngako, Sable Batié (Cameroun), Edgar Salli (AS Monaco-France), Leonard Kweuke, (Sparta Prague-République Czech).

R. S.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/2 FINALE)

Le Wydad Casablanca prêt à affronter Enyimba l'équipe nigériane

L'entraîneur du Wydad Casablanca, le Suisse Michel Decastel a indiqué que son équipe était prête pour affronter samedi l'équipe nigériane Enyimba International FC, une formation qu'il connaît très bien. "Je connais très bien l'équipe Enyimba, sa façon de jouer et les capacités de ses joueurs pour l'avoir suivie dans la phase de poules face au Raja Casablanca, le Coton Sports et El-Hilal soudanais", a déclaré le technicien suisse à la presse, à la veille de rencontrer au complexe sportif de Casablanca la formation nigériane pour le compte de la demi-finale aller de la champions league africaine.

Le coach du second club de la capitale économique du Maroc a affirmé que "l'ad-



versaire du Wydad pratiquait un bon football, ses attaquants étaient vifs et sa défense était solide" avant de souligner que ses protégés étaient "prêts pour cette rencontre décisive". La rencontre sera dirigée par un trio arbitral égyptien avec pour principal referee Jihad Jericha. Les dirigeants du Wydad ont décidé de mettre en vente 38.000 billets pour ce match dont le retour est prévu entre le 14 et 16 octobre prochain. L'autre demi-finale opposera dimanche à Khartoum Al Hilal soudanais à l'Espérance de Tunis. Le match sera dirigé par un trio arbitral algérien emmené par Djamel Haimoudi, assisté de Abdelhak Etchiali et Amine Ben Meknous.

R. S.

US BISKRA-USM BEL-ABBÈS

Agression sur l'arbitre assistant

La rencontre US Biskra- USM Bel-Abbès, comptant pour la 4^e journée de la Ligue 2 de football disputée vendredi, n'est pas allée à son terme, l'arbitre ayant mis fin aux débats à la 84' à la suite de l'écroulement sur le terrain de l'arbitre assistant, atteint par un projectile lancé depuis les tribunes.

L'assesseur de l'arbitre, M. Hadjadj, a pu rejoindre le ground au bout de 10 minutes après avoir reçu des soins sur le bord du terrain, mais le referee a préféré mettre fin aux débats avant de quitter l'arène sous escorte policière.

Au moment de l'incident, l'équipe visiteuse menait par 1 but à 0, Hammiche ayant transformé un penalty en faveur de l'USMBA à l'heure de jeu.

Résultats et classement de la 4^e j de Ligue 2

Résultats

SA Mohammadia-USM Blida	1-0
ASM Oran-USM Annaba	2-1
US Biskra-USM Bel Abbès	0-1
(match arrêté à la 83 ^e min.)	
Paradou AC-O.Médéa	1-1
AB Merouana-RC Kouba	0-1
MO Constantine-MO Bejaia	2-2
CA Bordj Bou Arreridj-JS Saoura	2-0
ES Mostaganem-MSP Batna	0-0

Classement

	Pts	J
1- MO Béjaia	10	4
-- CABB Arreridj	10	4
3- ASM Oran	8	4
4- USM Bel Abbès	7	3
-- RC Kouba	7	4
-- O. Médéa	7	4
7- JS Saoura	6	4
8- ES Mostaganem	5	4
--- MSP Batna	5	4
10. MO Constantine	4	4
11. US Biskra	3	3
-- USM Blida	3	4
-- USM Annaba	3	4
-- SA Mohammadia	3	4
-- AB Merouana	3	4
16-Paradou AC	2	4.

Résultats et classement de l'interrégions

Gr. Ouest

Résultats

SCM Oran - MB Sidi Chahmi	0 - 0
NRB Bethioua - HB El Bordj	1 - 1
CRB Ain Sefra - ES Araba	0 - 1
JSM Tiaret - IR Mécheria	3 - 2
CRB Hennaya - CRB Bougtob	2 - 1
SC Mécheria - MCB Debdaba	0 - 1
JS Sig - NASR Sénia	1 - 0

Classement

	Pts	J
1 .JSM Tiaret	6	2
- ES Araba	6	2
3 .SCM Oran	4	2
- MB Sidi Chahmi	4	2
5 .CRB Bougtob	3	2
- NASR Sénia	3	2
- MCB Debdaba	3	2
- CRB Hennaya	3	2
- JS Sig	3	2
10.NRB Bethioua	2	2
11.SC Mécheria	1	2
- HB El Bordj	1	2
13.CRB Ain Sefra	0	2
- IR Mécheria	0	2

R. S.

CHAMPIONNAT FRANÇAIS

Ryad Boudebouz convoqué face à Toulouse

Le milieu international algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française de football), Ryad Boudebouz, a été convoqué pour le match face au Toulouse FC, prévu samedi au stade Bonal, comptant pour la 9^e journée du championnat de France de Ligue 1, rapporte vendredi le site officiel du club de Montbéliard. En effet, l'entraîneur du FC Sochaux, le Bosnien Mehmed Bazdarevic, aurait décidé de passer l'éponge sur le geste de l'international algérien, survenu lors de la défaite de son équipe face à l'AJ Auxerre (4-1), samedi dernier à l'occasion de la 8^e journée du championnat. Boudebouz a jeté son maillot à terre, juste après sa sortie affichant son mécontentement à l'issue de son changement.

"Pour Ryad, j'en ai discuté avec lui après la rencontre d'Auxerre, il s'est excusé, l'incident est clos", a indiqué Bazdarevic vendredi à la presse locale.

"Je regrette amèrement mon geste, car j'aurais voulu aider mon équipe à revenir au score. Mon changement m'a déçu, et comme première réaction j'ai enlevé mon maillot et je l'ai jeté à terre, un geste involontaire de ma part", a justifié de son côté Boudebouz. A l'issue de la 8^e journée de Ligue 1, le FC Sochaux pointe à la 12^e place au classement avec 9 pts, alors que Toulouse est à la 3^e position avec 17 pts.

Foued Kadir dans le groupe des 18 pour affronter Lorient

L'international algérien de Valenciennes FC, Foued Kadir, qui s'est remis d'un traumatisme crânien contracté samedi dernier face à Marseille (1-1) a été retenu dans le groupe des 18 Valenciennois pour le déplacement à Lorient pour le compte de la 19^e journée du championnat de France de Ligue 1 de football, prévue ce samedi. Selon le site officiel du Valenciennes FC, le milieu du terrain algérien figure dans la liste des 18 convoqués par l'entraîneur Daniel Sanchez.

Kadir s'est entraîné normalement cette semaine pour préparer le match de Valenciennes contre le FC Lorient le 1er octobre. Le joueur algérien avait été victime d'un violent coup de tête involontaire de la part du Marseillais Rodi Fanni, qui lui a valu une expulsion en plus d'un penalty accordé à Valenciennes mais manqué par Pujol. Valenciennes occupe la 16^e place du championnat avec 6 points à l'issue de la huitième journée.

R. S.



ELIMINATOIRES JO-2012

La Gambie et la Côte d'Ivoire au programme du Maroc

La sélection olympique marocaine de football disputera deux matches amicaux, respectivement face à la Gambie le samedi 8 octobre et la Côte d'Ivoire le mardi 11 octobre, en vue du tournoi qualificatif des Jeux Olympiques Londres-2012, prévu en Egypte du 26 novembre au 10 décembre prochains indiqué la Fédération royale marocaine (FRMF).

A cet effet, le sélectionneur néerlandais Pim Verbeek a retenu 26 joueurs dont 18 évoluent à l'étranger. Lors du tournoi final des éliminatoires des Jeux Olympiques Londres-2012, le Maroc a hérité du groupe B en compagnie du Nigeria, l'Algérie et le Sénégal. Le groupe A est constitué de l'Egypte, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du sud et le Gabon. Les trois premiers du tournoi se qualifient automatiquement aux JO-2012, tandis que le 4^e disputera un match barrage contre une sélection asiatique le 26 avril 2012 à Londres. Le Maroc a participé à six Jeux Olympiques : Tokyo-1964, Munich- 1972, Los Angeles- 1984, Barcelone- 1992, Sydney-2000 et Athènes- 2004.

Liste des 26 joueurs : Yassine Bounou (WA Casablanca), Itri Younes (Seis Jena-ALL), Sokhra Mohamed (MAS), Aberhoune Mohamed (MAT), Bergidch Zakaraya (RC Lens-FR), Kerkich Amar Khalid (Levante-ESP), Lotfi Oubila (AS



FAR), Mehdi Bellaroussi (CODM), Noussair Abdelatif (FUS), Redah Atassi (Getafe-ESP), Zouhair Feddal (Espanyol-ESP), Abdelaziz Berrada (Getafe-ESP), Ali Banaamar (MAS), Bidaoui Soufiane

(Lierse-BEL), Driss Fettouhi (Istres-FR), Heissane Abdelmalik (Nîmes-FR), Imad Najah (PSV Eindhoven-HOL), Kaili Anouar (Utrecht-HOL), Tighadouini Adnane (Vitesse Arnhem-HOL), Younes Mokhtra (FC Eindhoven-HOL), Zakaraya Labyad (PSV Heindhoven-HOL), El Maimouni Noussair (MAT),

QASMI Yacine (Stade Rennais-FR), El Hassanaoui Sofiane (Graafschap-HOL), Said Idaza (Amenvilles-FR), Alioui Rachid (Guingamp-FR).

R. S.

CHAMPIONNATS DES JEUNES DE NATATION

Les pays arabes en net progrès



« La natation arabe est en net progrès ». C'est le constat établi par deux techniciens étrangers égyptien et tunisien, aux termes des 10^{es} championnats arabes des jeunes (26-29 septembre) abrités par la piscine Hacène-Khitmane de la Sonatrach (Hydra-Alger).

Le responsable technique de la sélection égyptienne Amr Hamdi, estime dans une déclaration à l'APS, que les chronos réalisés par les nageurs arabes n'ont rien à envier aux autres nations.

« Tout au long de ces championnats j'ai suivi avec attention les temps obtenus par les jeunes compétiteurs arabes. Avec un peu plus de moyens en infrastructures et en matériels spécifiques, la natation arabe est en mesure de se hisser au niveau mondial » précisant au passage « L'Union arabe doit accompagner tous ces efforts en pérennisant ces championnats » a-t-il dit.

Interrogé sur la victoire incontestable de l'Egypte, le technicien a avoué : « Depuis six années la Fédération égypt-

tienne s'est fixé comme but de remporter toutes les éditions des championnats arabes des jeunes. Pour celle d'Alger, nous avons effectué plusieurs regroupements depuis une année et à chaque fois nous avons sélectionné les meilleurs sur le plan physique et technique » a-t-il conclu.

Sur un autre chapitre, il a souligné la parfaite organisation de ces championnats et l'accueil exemplaire réservé à la délégation égyptienne, relevant à la fin que la piscine de la Sonatrach est d'un standing mondial.

De son côté l'entraîneur de la sélection tunisienne Mohamed Jed Tijani tout en confirmant la domination de l'Egypte à ces championnats, s'est montré satisfait de la production des nageurs tunisiens du groupe 1 (98-99).

« Cette frange de compétiteurs a obtenu de bons résultats, en particulier Farah Benkhelil qui a remporté 11 médailles en or, soit la moitié de la moisson totale de la délégation », précisant que ce résultat est en probant en dépit de l'existence d'un seul bassin olympique à Tunis (Radés), où s'entraîne l'équipe nationale tunisienne aux côtés de 8 clubs.

R. S.

YOUCEF SOUBAÏ, PRÉSIDENT DE L'UNION ARABE DE NATATION :

«Le pays devant abriter la prochaine édition n'est pas encore désigné»

Le pays devant abriter les prochains championnats arabes des jeunes n'est pas encore désigné, a-t-on appris auprès du président de l'Union arabe de natation (UAN), le Koweïtien Youcef Soubaï. « Cette opération sera effectuée lors de la prochaine réunion du bureau de l'Union » a précisé à

l'APS, le premier responsable de l'UAN, présent aux 10^{es} championnats arabes des jeunes organisés par l'Algérie, du 26 au 29 septembre, à la piscine Hacène-Khitmane de la Sonatrach (Hydra-Alger).

Interrogé sur l'organisation de ce rendez-vous juvénile arabe, le président de l'Union

s'est déclaré enchanté par sa qualité et de l'accueil exemplaire des responsables de la Fédération algérienne. « L'Union arabe accompagnera selon ses moyens le développement de la natation dans les pays affiliés à l'Union » a-t-il conclu.

R. S.

Cuisine

Poireaux au beurre



Ingrédients :
1 botte de poireaux
Beurre
Sel/poivre
Préparation :
Nettoyer les poireaux et les découper pour ne garder que les blancs (les parties vertes serviront pour une soupe). Couper les blancs en tronçons de 5 cm. Les cuire dans de l'eau bouillante salée. Les égoutter. Faire fondre le beurre dans une casserole et y faire réchauffer les poireaux. Assaisonner.

Choux à la crème



Ingrédients :
Pâte :
125 g de farine tamisée
80 g de beurre
3 œufs
250 ml d'eau
1 c. à sucre de sucre
1 pincée de sel
Crème :
3/4 de litre de lait
75 g de sucre
1 sachet de pudding vanille
Glaçage :
100 g de chocolat noir
10 g de beurre
Préparation :
Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le beurre, le sel et le sucre. Retirer du feu et verser la farine tamisée (d'un seul coup) en tournant. Quand le mélange se détache des bords, laisser refroidir légèrement puis ajouter petit à petit les œufs battus (en fouettant avec une cuillère). Mettre de petits tas de pâtes à l'aide de cuillères à soupe sur une plaque à pâtisserie humidifiée. Cuire au four 10 min. à 220°, puis diminuer la température à 190° et poursuivre la cuisson 20 min. Laisser refroidir sur une grille. Préparer le pudding en faisant bouillir le lait additionné du sucre. Délayer le pudding vanille dans un peu de lait. Hors du feu, verser le mélange dans la casserole. Porter à ébullition. Laisser refroidir. Préparer le chocolat en faisant fondre au bain-marie les bâtons et le beurre. Prendre un chou, le fendre en deux à l'aide d'un couteau à dents. Le fourrer de pudding vanille. Le refermer et couvrir le sommet de chocolat fondu. Mettre quelques heures au réfrigérateur.

Les cheveux en automne

SOINS CAPILLAIRES

Chaque automne, nos cheveux tombent comme des feuilles mortes. Si ces chutes saisonnières ne durent pas plus de quelques semaines, c'est largement suffisant pour nous atteindre le moral. Comment les combattre ? En surveillant étroitement son hygiène de vie. Pour vous y aider, suivez les 6 conseils d'un spécialiste du cheveu.

Surveillez votre régime alimentaire :

Le bon régime pour vos cheveux doit vous apporter quotidiennement les cinq composants alimentaires qui leur sont indispensables. Au hit-parade du régime cheveux, deux produits émergent dans l'alimentation courante : le jaune d'œuf et les lentilles. Tous deux contiennent, en quantité importante, les éléments indispensables.

Halte au stress !

C'est l'ennemi n°1. Lorsque le stress se manifeste, il déclenche, au niveau du cuir chevelu, une série de réactions telles que compression des vaisseaux sanguins, moindre irrigation des racines, stimulation des hormones androgènes... A terme, ces réactions conduisent à l'affinement et à la chute prématurée des cheveux. Si vous ne parvenez pas à dominer nerveusement vos tensions quotidiennes, faites une cure de magnésium : c'est un régulateur naturel de l'excitabilité nerveuse, un excellent anti-stress.

Stop au tabac :

Entre autres nuisances, le tabac diminue l'élasticité des vaisseaux sanguins, particulièrement nombreux et étroits, au niveau du cuir chevelu. Il peut donc réduire sensiblement le flux du sang vers les racines de vos cheveux. Pour vos cheveux, cinq, six cigarettes par jour sont un maximum. Voici une nouvelle bonne raison pour arrêter !

Un peu de sport :

Le sport est bénéfique pour vos cheveux, il aide l'organisme à éliminer les toxines sous forme de transpiration et de sébum. Mais il y a certaines précautions à prendre : la transpiration ne doit pas rester sur le cuir chevelu car elle risque de déséquilibrer son pH. Il faut donc ensuite bien se rincer les cheveux, ou



les laver en utilisant des produits doux et peu moussants.

La gym pour les cheveux :

Comme toute autre partie du corps, le cuir chevelu a besoin d'un peu d'exercice pour stimuler la circulation du sang et favoriser l'activité des racines. Le mouvement se fait sur cheveux secs et sur l'ensemble de la tête, dans le sens de la circulation sanguine : de la nuque vers le sommet, puis des oreilles vers le sommet, en insistant sur la zone frontale et le dessus du crâne.

CONSEILS PRATIQUES

Désodoriser ses chaussures

Transpirer des pieds, c'est tout à fait normal... Mais quand ça sent mauvais, cela devient gênant pour vous et votre entourage ! Alors pour y remédier, voici une recette très facile pour désodoriser vos chaussures. Pour deux petits ballotins, soit un pour chaque chaussure, mélangez 2 c. à soupe rases de gros sel avec 1 c. à soupe rase de bicarbonate de sodium. Ajoutez ensuite à votre mélange 4 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus et 8 gouttes d'huile essentielle de citron. Mélangez. Vous pouvez utiliser d'autres huiles essentielles comme la menthe poivrée, etc. Utilisez des huiles qui se complètent par leurs propriétés et leur parfum. Répartissez votre mélange à parts égales dans les compresses gazeuses, formez des



petits ballotins et refermez à l'aide du fil à coudre. Placez ensuite un ballotin dans chaque chaussure pour les désodoriser et laissez-les jusqu'à la prochaine fois. Pensez à mettre un ballotin chaque fois que vous enlevez vos chaussures.

A savoir :

Le gros sel absorbe l'humidité tandis que le bicarbonate de soude est un désodorisant efficace. L'huile d'eucalyptus est antifongique et rafraîchissante.

Trucs et astuces

Nettoyer le four sans peine...



Placez à l'intérieur un vieux torchon imbibé d'ammoniaque. Laissez poser une nuit. Le lendemain, passez une éponge humide avec un peu de liquide vaisselle.

...le micro-ondes...



Placez une tasse avec un peu de vinaigre dans votre micro-ondes et chauffez pendant une à deux minutes. Les résidus éventuels seront décollés, votre micro-ondes sera désinfecté.

...un balai en paille :



Votre balai en paille aura une longue vie si vous le trempez encore neuf quelques heures dans un bain d'eau froide fortement salée. Laissez-le sécher avant de vous en servir.

Désinfecter une éponge :



Placez votre éponge dans un bol d'eau et mettez le tout au micro-ondes 1 minute. Cela tue tous les microbes.

Ce ne sont pas les neutrinos qui vont trop vite, ce sont les médias

Une équipe du CERN a mis à mal la théorie de la relativité d'Einstein en découvrant que le neutrino, particule quasiment sans masse, pouvait être plus rapide que la lumière. Poussés par le besoin de résultat, cette découverte est-elle précipitée ?

Atlantico : Pouvez-vous nous expliquer l'expérience qui aurait démontré que les neutrinos se déplacent plus vite que la lumière ?

Jean-Marc Levy-Leblond : C'est une expérience qui consiste à mesurer la vitesse des neutrinos. Les neutrinos sont des particules très légères et fugitives qui jouent un rôle très important dans le monde des particules élémentaires, mais également en cosmologie. Leur caractère extrêmement fugace fait que leurs propriétés sont assez difficiles à connaître. Cette grosse équipe internationale a profité d'avoir un faisceau intense de neutrinos émis par l'accélérateur du CERN, non pas le LHC, mais son prédécesseur le SPS. Si les détecteurs de neutrinos sont situés en Italie, en dessous d'une montagne — Grandfasso —, c'est parce que les neutrinos sont si difficiles à détecter qu'il faut blinder les détecteurs contre l'arrivée de nombreuses particules parasites, et en particulier les rayons cosmiques. C'est pourquoi on se met sous terre. Ce qui est étonnant, c'est que les neutrinos voyagent à travers la terre sur plus de 700 kilomètres, entre Genève et l'Italie. Il y en a des milliards au départ et on en recueille qu'un tout petit nombre parce qu'ils interagissent très peu avec la matière. C'est une expérience qui s'est étalée sur 3 ans, et au bout on n'a détecté que quelques milliers de neutrinos, suffisamment pour les chercheurs d'en tirer des conclusions.

Le résultat auquel ils aboutissent, disent-ils, c'est que la vitesse des neutrinos est supérieure à celle de la lumière. Il faut bien voir que c'est une expérience longue, lourde et compliquée. Elle consiste à mesurer la distance entre le point de départ des neutrinos et leur point d'arrivée, avec une précision de l'ordre du centimètre. On passe par des systèmes de GPS, avec des corrections complexes. Au niveau du temps de parcours, la précision doit être de l'ordre de la nanoseconde, c'est à dire le milliardième de seconde. Le texte dans lequel l'équipe donne ses résultats, une sorte d'avant-publication, est signé par 175 chercheurs appartenant à une trentaine d'équipes d'une quinzaine de nationalités.

On a affaire à la Big Science, une science de niveau industriel avec une complexité incroyable. La masse de matière utilisée pour détecter les neutrinos, située à une centaine de kilomètres sous terre, fait plus de 600 tonnes. Plus les particules sont petites et fugaces, plus on a besoin de matériel aux dimensions incroyables pour tenter de les capturer. Une expérience de cette stature est très difficile; donc très fragile. Les expérimentateurs sont des gens



sérieux, ils ont donc pris énormément de précautions. Ils évaluent les incertitudes qui peuvent entacher leurs expériences. Mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres failles dans l'expérience. L'opinion majoritaire parmi les physiciens vis-à-vis de leur expérience est de dire qu'elle est erronée. Ça arrive souvent que des expériences soient fausses et corrigées par la suite. Il faudra analyser soigneusement l'expérience. Pour l'instant, elle n'a pas été publiée dans une revue scientifique : elle n'est donc pas passée par l'expertise des collègues, et ce n'est pour l'instant qu'un résultat préliminaire et fragile.

Quels sont les enjeux des résultats ?

Il faut dire que si cette expérience est vraie, si les neutrinos se déplacent plus vite que la lumière, ça ne remet pas en cause la théorie de la relativité d'Einstein quand on la considère de façon extrêmement fine, car elle a des énoncés moins brutaux que ce qu'on dit d'habitude. Il est faux de dire que rien ne se déplace plus vite que la lumière. L'ombre peut se déplacer plus vite que la lumière par exemple. Il faut distinguer l'existence d'une vitesse limite, qui est prévue par la théorie d'Einstein, et le fait que certaines particules comme les photons puissent se déplacer plus vite que la lumière. Dans le cadre de la théorie conventionnelle, il reste pas mal de marge pour réconcilier ce résultat avec la théorie de la relativité. Donc, avant de vérifier les résultats de l'expérience, avant de montrer qu'elle n'admet aucune explication dans le cadre de la théorie conventionnelle, il y a énormément de travail. Donc les effets d'annonces de ces derniers jours sont pour le moins prématurés.

Y a-t-il eu déjà des invalidations ?

Depuis une semaine, il y a déjà une quinzaine d'articles en prépublication, dont certains critiquent déjà l'expérience et montrent des défaillances. Dans les prochains jours, de nombreuses publications vont dire aux chercheurs qu'ils n'ont pas été prudents sur certains points. Plus tard, d'autres gens feront la même expérience de façon plus précise et je pense que le résultat sera invalidé.

Quelle leçon doit-on tirer de cette histoire ?

Ce ne sont pas les neutrinos qui vont trop vite, mais l'information. Dans le système médiatique actuel, cette information a filtré tellement vite au dehors que les médias en ont rendu compte sans prendre les précautions d'usage. C'est en train d'être corrigé. Mais il y a eu un emballement médiatique qui correspond au système trop rapide des informations incontrôlées dans le monde aujourd'hui. La leçon positive à retenir, c'est que cela permet peut-être de montrer aux profanes que la science aujourd'hui, dans certains secteurs, est quelque chose d'extrêmement complexe, et qu'il convient donc de prendre toute annonce avec humilité et prudence.

Comment la science évolue-t-elle ?

L'épistémologie du XX^{ème} siècle, avec des gens comme Popper, Kuhn, Lacatoche, et surtout Feyerabend, a montré à quel point la science n'est pas une activité aussi rationnelle et méthodique qu'on le croit. Elle peut être entachée d'erreurs objectives, subjectives, et tant mieux ! On peut alors la récupérer dans les arts et métiers de l'humanité. Il faut rajouter que depuis un bon demi-siècle, il y a une pression de production et d'amplification de l'échelle qui conduit la science à être de plus en plus dépendante des mécanismes du marché. L'effet médiatique actuel est lié à ça. Il y a une pression trop forte à la publication.

Actuellement, l'état général de la science n'est pas sain. Il y a beaucoup d'expériences et de publications qui ne sont pas intéressantes, et bientôt oubliées, car elles répondaient à la nécessité pour les chercheurs d'avancer dans leur carrière, de gagner de l'argent, et non pas de s'attaquer à un problème fondamental sérieux. Je suis pessimiste. Mais beaucoup de chercheurs se posent ce genre de questions, et il y a un appel qui a été lancé sur internet, le Slow science, qui fait écho au mouvement Slow qui se développe, par exemple avec la nourriture.

PROSTATE HYPERTROPHIÉE

Une étude remet en cause l'efficacité du cœur de palmier



D'après les résultats d'une étude américaine, l'extrait de cœur de palmier vendu comme complément diététique serait sans effet pour soulager les troubles urinaires causés par une hypertrophie de la prostate. C'est un complément diététique très populaire et pourtant, il semblerait qu'il ne montre aucune efficacité. C'est ce qu'a révélé cette semaine une étude américaine publiée dans la revue *Journal of the American Medical Association* (JAMA) au sujet de l'extrait de cœur de palmier. En effet, cette substance est réputée pour soulager les troubles urinaires engendrés par une hypertrophie de la prostate, un phénomène assez fréquent qui provoque une obstruction de l'urètre qui conduit l'urine à la vessie. Mais les résultats de l'étude clinique la plus étendue et la plus longue jamais effectuée sur cet effet clinique ont fait s'effondrer cette croyance vieille de plusieurs décennies.

Pour arriver à une telle conclusion, les chercheurs américains ont mené un essai clinique durant 72 semaines sur 379 hommes âgés de 45 ans et davantage dans onze centres hospitaliers aux Etats-Unis, rapporte l'AFP. C'est ainsi qu'ils ont pu observer l'absence d'efficacité de cet extrait. "Il n'y a eu aucun effet positif ou toxique mesurable avec des doses accrues de ce complément comparativement à un placebo", explique le Dr Claus Roehrborn, chef du département d'urologie à la faculté de médecine de l'Université du Texas et coauteur de cette étude. Il ajoute également : "Ces compléments ne produisent apparemment pas quelque chose de mesurable au-delà de l'effet placebo".

Un marché de 700 millions de dollars

Aux Etats-Unis, environ la moitié des hommes souffrent d'une hypertrophie de la prostate à divers degrés en atteignant 50 ans et 75% à 80 ans. Un problème qui fait uriner fréquemment ou rend ce processus douloureux, augmentant le risque d'infection de l'urètre ou de rétention de l'urine. Si des médicaments sont disponibles, une intervention chirurgicale est également nécessaire pour résoudre ces troubles.

Mais des traitements par des extraits de plante, tels que celui de cœur de palmier, sont aussi très utilisés aux Etats-Unis comme en Europe. Alors que le marché de cet extrait atteint aujourd'hui les 700 millions de dollars par an, c'est donc une découverte particulièrement importante que viennent de faire les scientifiques.

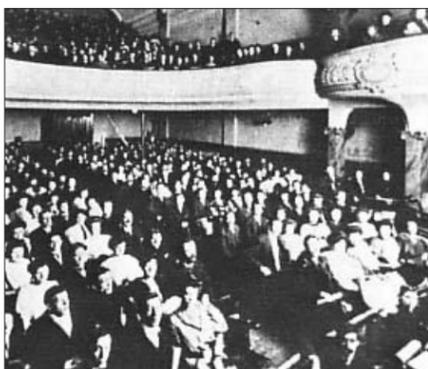
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIER CINÉMA PAYANT

Inventeur : **Louis et Auguste Lumière**
Date : **1895** / Lieu : **Paris**

En 1895, la première projection a eu lieu dans une ancienne salle de billard, située au sous-sol d'un grand café, rebaptisée pour l'occasion « Salon indien ». Les frères Lumière ont montré pour l'occasion quelques projections d'une minutes chacune comme : La sortie de l'usine, le déjeuner de bébé et l'arrivée du train en gare de Ciotat. Le prix d'entrée de cette première journée cinéma était de un franc et la recette totale pour la journée fut de 35 francs.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h07
Dohr	13h20
Asr	15h58
Maghreb	18h32
Icha	19h53

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1386 | Dimanche 2 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

COLONIES SUR LES TERRES PALESTINIENNES

Une association appelle la France et l'UE à réagir

L'association France Palestine, a appelé, hier, le gouvernement français et l'Union européenne (UE) à agir face aux violations constantes du droit international par Israël dans les territoires occupés, et à la poursuite de la politique rampante des colonies de peuplement à El Qods occupée.



« Il est temps que la France agisse pour faire respecter le droit. Elle ne peut pas chercher une respectabilité internationale et continuer cette politique de deux poids deux mesures », écrit l'association dans un communiqué.

Elle ne peut pas se cacher éternellement derrière l'exigence d'une unanimité européenne. Dans le cas contraire, les déclarations comme celle du porte-parole du ministère des Affaires étrangères qui affirmait que "la colonisation, (en Cisjordanie qu'à El Qods) est illégale au regard du droit international, (à) resteront lettre morte", a-t-elle poursuivi.

La chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, a regretté la décision de poursuivre la construction de colonies de peuplement, un haut responsable de l'Onu l'a sévèrement critiquée, les Etats-Unis ont également réagi en expliquant qu'ils étaient "profondément déçus" par cette annonce et "la France condamne l'approbation par les autorités israéliennes de la construction de ces logements", rappelle France-Palestine.

« Ils regrettent, ils sont déçus, voire profondément déçus, préoccupés, ont de la peine et ils parlent même de provocation

israélienne. Mais à aucun moment, ils n'agissent pour faire respecter le droit », déplore l'association.

« Les dirigeants israéliens ont compris que lorsqu'ils bafouent le droit et défient la communauté internationale, ils ne risquent strictement rien », constate France-Palestine qui affirme qu'Israël "bénéficie d'une totale impunité", et qu'"il ne se prive pas d'utiliser abondamment ce privilège, alors que l'arrêt de la colonisation est unanimement réclamé par l'ensemble de la communauté internationale, Etats-Unis compris.

Tant qu'il n'y aura pas de pressions sur Israël pour le forcer à respecter la légalité internationale, il continuera également à développer des mesures punitives contre le peuple palestinien", avertit France-Palestine.

L'association considère enfin que l'Union européenne "a pour devoir" de demander des sanctions contre l'Etat israélien, notamment la suspension des accords d'associations UE-Israël ainsi que de reconnaître l'Etat palestinien sur les frontières de 67 avec El Qods-Est comme capitale et de soutenir son admission à l'Onu comme Etat membre de plein droit.

Très Libre



BOLOGNE (ITALIE)

Réaffirmation des droits du peuple sahraoui

Les droits du peuple sahraoui ont été réaffirmés lors d'une conférence réunissant à Bologne (Italie) des syndicalistes et des associations de la société civile qui se sont engagés dans une déclaration à renforcer leur solidarité avec ce peuple, a-t-on appris samedi auprès de la représentation sahraouie à Rome.

"Face à l'impasse persistante qui empêche jusqu'ici le peuple du Sahara Occidental d'accéder à son droit à l'autodétermination, les actions des institutions, syndicats et associations, doivent être orientées vers le soutien à une solution politique", lit-on dans la déclaration. Ces actions doivent, également, réaffirmer "la solidarité et la coopération avec la RASD (République arabe sahraouie démocratique)" ainsi que "l'élargissement du mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara Occidental) pour surveiller les droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et l'institution d'une commission indépendante pour vérifier ce qui s'est passé à Gdeim Izik entre octobre et novembre derniers et l'identification des personnes arrêtées et les conditions de leur incarcération", a-t-on ajouté. Le camp de Gdeim Izik, près d'El Ayoun (capitale occupée du Sahara occidental), où des milliers de Sahraouis s'étaient rassemblés pour revendiquer leurs droits, notamment à l'autodétermination, a été violemment démantelé le 8 novembre 2010 par les forces marocaines qui ont fait des dizaines de victimes sahraouies. Les confé-

renciers ont appelé le Maroc "au respect du droit international, à interdire l'exploitation des ressources naturelles sahraouies et des conventions internationales, dont la Convention de Genève".

Les conférenciers se sont engagés à poursuivre la solidarité et la coopération avec le peuple sahraoui, notamment en soutenant des projets de formation professionnelle destinés aux jeunes et aux femmes sahraouis. Ils ont également dénoncé "le silence qui entoure les violations massives des droits humains dans les territoires occupés", invitant "les médias à une information et une communication efficaces autour de la question du Sahara occidental afin de contrer la désinformation et le black-out imposés par le Maroc sur la situation dans les territoires occupés".

Les participants ont appelé "le royaume du Maroc à libérer les prisonniers politiques sahraouis, mettre fin aux violations des droits des populations civiles sahraouies et garantir leur droit à l'expression, à la réunion et l'association, conformément au droit international".

Ils ont, dans ce cadre, plaidé pour "la libre circulation au Sahara Occidental des observateurs internationaux indépendants, des médias et organisations humanitaires", demandant "au gouvernement italien de solliciter l'Union européenne, pour suivre la situation des droits humains au Sahara occidental, par l'envoi de missions périodiques sur le terrain".

MAROC

1^{re} grève la semaine prochaine pour l'année scolaire 2011/2012

Plusieurs syndicats marocains ont appelé à une grève nationale de 48 heures les 5 et 6 octobre prochains dans les écoles publiques, soit le premier débrayage de l'année scolaire 2011-2012, entamée le 15 septembre dernier, afin de remettre sur la table des revendications d'ordre social et matériel, a-t-on indiqué samedi de source syndicale.

Dans leurs actions de revendication les enseignants du secteur public réclament notamment la réforme de l'éduca-

tion nationale, le changement de cadre, une promotion exceptionnelle, la réhabilitation du statut de l'enseignant, la revalorisation des salaires selon le diplôme et le droit à la recherche, rappelle-t-on.

L'année dernière, la vague de grèves avait porté un grave préjudice au secteur de l'éducation, faisant craindre une année blanche, obligeant les autorités à reporter les évaluations et les examens de fin d'année scolaire d'une semaine pour "rat-

traper le temps perdu".

Environ 246 préavis de grève avaient été déposés, durant l'année scolaire 2010-2011, dans le secteur de l'enseignement public dont 10 à caractère national déposés par les centrales syndicales, a-t-on annoncé de source officielle précisant que ces débrayages avaient eu un impact négatif sur le déroulement normal des cours dans les trois paliers du secteur public (primaire, collège et secondaire).

En réaction à ces grèves à répétition

dans l'enseignement public qui ont marqué la dernière année scolaire, Mme Fouzia Jmahri, membre de la Fédération nationale des parents d'élèves au Maroc (Fnepem), a tiré la sonnette d'alarme, dès le retour des élèves sur les bancs de l'école en attirant l'attention sur le risque de voir les enfants "pris en otage" par ses mouvements de débrayage au moment où l'abandon scolaire constitue une des pathologies du secteur éducatif marocain.